



Assemblée générale

Distr. générale
1^{er} mars 2012
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Point 146 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Objectifs et résultats attendus	5
A. Vue d'ensemble	5
B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui aux missions	6
C. Coopération avec les missions de la région	13
D. Partenariats et coordination des équipes de pays	13
E. Cadre de budgétisation axée sur les résultats	14
II. Ressources financières	44
A. Vue d'ensemble	44
B. Contributions non budgétisées	45
C. Gains d'efficacité	45
D. Taux de vacance de postes	46
E. Formation	46
III. Analyse des variations	47
IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	49



V.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 65/289 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale et à celles du Comité des commissaires aux comptes	50
Annexes		
I.	Définitions	61
II.	Organigramme	63

Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies (« la Base de soutien logistique ») pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 (exercice 2012/13), dont le montant s'élève à 70 461 600 dollars.

Ce budget couvre le déploiement de 145 fonctionnaires recrutés sur le plan international et de 305 agents recrutés sur le plan national, y compris des emplois de temporaire.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice 2012/13 et l'objectif de la Base est expliquée dans des tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats, établis pour la composante Appui.

Les explications relatives à la variation des ressources, humaines et financières, font référence, s'il y a lieu, aux produits correspondants prévus par la Base.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie	Dépenses (2010/11)	Montant alloué (2011/12)	Dépenses prévues (2012/13)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Personnel civil	34 185,2	40 477,8	43 818,7	3 340,9	8,3
Dépenses opérationnelles	33 931,5	28 034,7	26 642,9	(1 391,8)	(5,0)
Montant brut	68 116,7	68 512,5	70 461,6	1 949,1	2,8
Recettes provenant des contributions du personnel	5 374,3	6 249,9	6 044,4	(205,5)	(3,3)
Montant net	62 742,4	62 262,6	64 417,2	2 154,6	3,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
Total	68 116,7	68 512,5	70 461,6	1 949,1	2,8

Ressources humaines^a

	Observateurs militaires	Contin-gents	Police des Nations Unies	Unités de police constituées	Personnel recruté sur le plan international	Personnel recruté sur le plan national	Emplois de temporaire ^b	Volontaires des Nations Unies	Personnel fourni par des gouvernements	Observateurs civils	Total
Bureau du Directeur											
Effectif approuvé 2011/12	–	–	–	–	13	11	7	–	–	–	31
Effectif proposé 2012/13	–	–	–	–	12	15	–	–	–	–	27
Service d'appui de la base											
Effectif approuvé 2011/12	–	–	–	–	12	83	6	–	–	–	101
Effectif proposé 2012/13	–	–	–	–	11	85	–	–	–	–	96
Service de la logistique											
Effectif approuvé 2011/12	–	–	–	–	23	115	–	–	–	–	138
Effectif proposé 2012/13	–	–	–	–	34	122	–	–	–	–	156
Service des communications et de l'informatique de Brindisi (Italie)											
Effectif approuvé 2011/12	–	–	–	–	15	42	–	–	–	–	57
Effectif proposé 2012/13	–	–	–	–	14	42	–	–	–	–	56
Service des communications et des technologies de l'information de Valence (Espagne)											
Effectif approuvé 2011/12	–	–	–	–	8	14	–	–	–	–	22
Effectif proposé 2012/13	–	–	–	–	10	14	–	–	–	–	24
Section de la gestion des ressources humaines des missions de Valence (Espagne)											
Effectif approuvé 2011/12	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif proposé 2012/13	–	–	–	–	6	18	16	–	–	–	40
Unités hébergées											
Effectif approuvé 2011/12	–	–	–	–	47	5	–	–	–	–	52
Effectif proposé 2012/13	–	–	–	–	46	5	–	–	–	–	51
Total											
Effectif approuvé 2011/12	–	–	–	–	118	270	13	–	–	–	401
Effectif proposé 2012/13	–	–	–	–	133	301	16	–	–	–	450
Variation nette	–	–	–	–	15	31	3	–	–	–	49

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé ou proposé.

^b Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport.

I. Objectifs et résultats attendus

A. Vue d'ensemble

1. À l'origine, le Département des opérations de maintien de la paix utilisait le dépôt de l'ONU, d'abord situé à Naples, puis transféré à Pise (Italie). Ce dépôt avait été créé en 1956 pour abriter le matériel devenu disponible après la liquidation de la Force d'urgence des Nations Unies. La Base de soutien logistique de Brindisi est opérationnelle depuis la fin de 1994.

2. Un mémorandum d'accord régissant l'utilisation des biens et des installations de Brindisi par l'Organisation a été signé par le Secrétaire général et le Gouvernement italien le 23 novembre 1994. Un premier additif, conclu le 7 décembre 2001, concernait la donation de trois nouveaux entrepôts. Un deuxième, concernant la cession de nouveaux bâtiments et de terrains non bâtis à la Base par le Gouvernement italien, a été signé le 4 août 2008. Un troisième additif, concernant la cession de six bâtiments et d'un espace découvert, a été signé le 23 novembre 2011.

3. La transformation de la Base de soutien logistique en Centre de services mondial, qui a commencé en 2010/11 dans le cadre de la stratégie globale d'appui aux missions, se poursuivra durant l'exercice 2012/13. Il est proposé de renforcer le Centre de services mondial en 2012/13, de sorte qu'il centralise la Base de soutien logistique de Brindisi et la Base d'appui des Nations Unies à Valence (Espagne) et assure deux fonctions principales : les services d'appui et la gestion de la chaîne logistique. Le rapport du Secrétaire général sur le budget de la Base pour 2011/12 (A/65/760) présente en détail les trois phases de la réorganisation de la Base en Centre de services mondial, les échéances étant définies à l'annexe II du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/65/743/Add.12). Le principal objectif de la première phase, qui avait été défini pour l'exercice 2011/12, était de centraliser et de rationaliser les moyens et fonctions d'appui existants de la Base au sein de ses trois services. La deuxième phase, qui s'inscrit dans l'exercice 2012/13, porte sur le transfert de la gestion des stocks stratégiques pour déploiement rapide, la gestion des ressources et des stocks au niveau mondial et l'amélioration de l'ensemble de la chaîne logistique internationale. C'est ainsi que l'on est en train d'adopter le principe de l'entreposage centralisé qui, entre autres gains d'efficacité, permettra de mieux utiliser l'espace, de réduire les niveaux de stocks, d'améliorer la rotation des stocks et de tirer davantage parti des ressources humaines disponibles. Toutes ces activités préparent le terrain pour la troisième phase, qui sera axée sur la prestation de services d'appui. Pour ce faire, on mettra en place des gammes de services et des modules d'appui destinés à répondre aux besoins des missions tout au long de leur mandat et, au besoin, pendant le passage du maintien de la paix à la consolidation de la paix. La Base d'appui de Valence est placée sous l'autorité du Directeur du Centre de services mondial et, bien qu'elle fonctionne de façon autonome comme centre de données et de télécommunications secondaire actif pour les opérations de paix, elle fait partie intégrante du Centre de services mondial.

4. Le Centre a pour mission de veiller à ce que les opérations de paix se déroulent de façon efficace et rationnelle. Dans le cadre de cet objectif général, le Centre s'attachera, au cours de l'exercice budgétaire, à contribuer à une réalisation escomptée en exécutant les produits clefs qui s'y rapportent, tels qu'indiqués dans les cadres de budgétisation ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les

produits par unité fonctionnelle : Service d'appui de la Base, Service de la logistique, Service des communications et de l'informatique et Section de la gestion des ressources humaines des missions.

5. La réalisation escomptée est celle qui permettra d'atteindre l'objectif du Centre, tandis que les indicateurs de succès doivent servir à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs nécessaires à l'ensemble du Centre sont indiqués sous la composante Appui.

6. La Base de soutien logistique de Brindisi occupe une superficie totale de 546 295 mètres carrés et comprend 19 entrepôts, 18 ateliers et 19 bâtiments de diverses tailles à usage de bureaux, y compris pour la formation, fournis par le Gouvernement italien à l'usage exclusif de l'ONU. En outre, la Base d'appui de Valence comprend trois bâtiments à usage opérationnel et de bureaux fournis par le Gouvernement espagnol, une aire de manutention du fret et une entrée piétonne et automobile contrôlée, sur un site de 43 621 mètres carrés. C'est le Gouvernement espagnol qui a pris en charge la construction du site secondaire actif, et la deuxième phase de la création de la Base d'appui a été achevée après l'installation du matériel appartenant aux Nations Unies dans les locaux. La troisième phase, qui consiste à mettre en service progressivement la Base d'appui, devrait se terminer d'ici à juin 2012.

B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui aux missions

1. Hypothèses budgétaires

7. Comme indiqué ci-dessus, le budget pour l'exercice 2012/13 a été établi en tenant compte de la proposition de renforcement du Centre de services mondial, qui doit réunir les services de la Base de soutien logistique de Brindisi et de la Base d'appui de Valence, conformément à la stratégie globale d'appui aux missions. Le Centre pourrait prendre la forme d'un prestataire de service mondial intégré au service des opérations hors Siège, des opérations de maintien de la paix comme des opérations de consolidation de la paix. En 2012/13, il est proposé de continuer à délocaliser les activités liées aux transactions, actuellement exécutées au Siège, à New York, par le Département de l'appui aux missions, en particulier en transférant à Brindisi les activités de la Division du soutien logistique, et à Valence celles de la Division du personnel des missions, pour permettre au Département de s'employer essentiellement à fournir des orientations stratégiques, à apporter un appui en matière de contrôle et à définir des lignes d'action avec les États Membres et les pays fournissant des contingents ou des effectifs de police. Les questions opérationnelles plus précises seraient progressivement déléguées au Centre, de manière à améliorer la qualité des services fournis aux opérations hors Siège.

8. En outre, la création du Centre permettrait d'intégrer les fonctions liées aux transactions et aux opérations qui auraient été transférées du Département de l'appui aux missions au Centre, et de réorganiser et de regrouper les systèmes opérationnels des missions, qui sont nombreux et hétérogènes, de manière à rationaliser la prestation de services destinés aux opérations hors Siège des Nations Unies.

9. La structure fonctionnelle du Centre reposerait sur deux domaines essentiels : les services d'appui et la gestion de la chaîne logistique. On pourra rentabiliser les investissements déjà réalisés en faveur de la Base de soutien logistique dans la

mesure où elle sera désormais chargée de fournir aux missions des services spécialisés dans les domaines de la logistique, de l'administration et des communications et de l'informatique, notamment de la gestion intégrée de la chaîne logistique et de la modularisation. De même, il est proposé que les investissements faits à Valence pour la création du site de télécommunications secondaire actif servent non seulement à faire du site un pôle informatique et de reprise après sinistre, mais aussi un centre de services spécialisés dans les domaines de la gestion du personnel des missions et du budget et des finances des missions.

Transfert de fonctions de la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions à la Base de soutien logistique de Brindisi

10. Il est proposé de transférer les fonctions suivantes de la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions au Centre de services mondial :

a) **Gestion des ressources et du matériel au niveau mondial pour la prestation de services de génie et le transport de surface.** La gestion des ressources consiste à définir et à appliquer des pratiques, des directives et des instructions permanentes relatives à la gestion des stocks, qui serviront à organiser le contrôle des stocks, à élaborer des méthodes d'entreposage, à définir le cahier des charges pour les contrats-cadres, à gérer l'utilisation des ressources par plusieurs missions et à garantir la bonne gestion des stocks de biens durables et non durables pendant toute la durée des missions, y compris pendant leur liquidation. Il est proposé de jeter les fondements de la centralisation des opérations logistiques afin d'apporter un appui plus efficace aux activités menées par les missions et en interne. Les services de génie seraient fusionnés avec les opérations menées actuellement au Centre de services mondial, en vue de renforcer la qualité de la prestation de services en améliorant la gestion des biens et le soutien logistique apporté aux missions. La fonction de gestion des pièces de rechange consiste à élaborer des politiques, des directives et des instructions permanentes relatives à la gestion des pièces de rechange des véhicules et à contrôler les stocks de pièces de rechange des missions selon les caractéristiques de leur utilisation. Cette mesure permettrait de rationaliser l'appui apporté aux missions pour l'achat des pièces de rechange, tout en assurant que les stocks sont correctement fournis et utilisés;

b) **Soutien opérationnel des missions.** La fonction de soutien opérationnel des missions consiste à appliquer les politiques et les orientations mises au point au Siège dans le domaine de l'approvisionnement et du génie, à assurer le suivi des projets coûteux ou délicats dans les missions hors Siège et à définir les cahiers des charges. L'équipe de soutien opérationnel sera également chargée de suivre et de coordonner la planification des acquisitions et des achats pour les missions, de gérer et de suivre les demandes liées aux contrats-cadres d'approvisionnement et de génie à l'échelle mondiale, de traiter les demandes de fourniture de biens ou services et de les saisir dans les bases de données, et de fournir au Siège, en concertation avec les missions, des informations à jour sur les activités menées sur le terrain;

c) **Gestion des stocks stratégiques pour déploiement rapide.** La gestion des stocks stratégiques pour déploiement rapide, qui ont été approuvés par l'Assemblée générale en 2002 de façon à assurer la disponibilité de ressources susceptibles d'être déployées rapidement, incombe actuellement à la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions. La réaffectation au Centre de services mondial des fonctions de gestion et de contrôle, y compris de

reconstruction, des stocks stratégiques pour déploiement rapide, permettrait d'accélérer le transfert des biens et du matériel aux opérations hors Siège, d'améliorer le renouvellement des stocks et de revoir et de mettre à jour régulièrement la composition des stocks, dans le cadre du programme de modularisation et des échanges avec les missions concernant leurs besoins, le financement nécessaire, les priorités et les prévisions;

d) **Équipe de liquidation des missions.** Il est proposé de transférer au Centre, pendant les phases de réduction des effectifs et de liquidation des missions, les fonctions de cession du matériel qui sont actuellement assurées par le Service du soutien aux opérations de la Division du soutien logistique, afin d'aider plus efficacement les missions à exécuter les activités de liquidation et de cession, de veiller au respect des politiques et des directives et de créer les mécanismes de vérification nécessaires pour l'approbation et le suivi des plans de cession des actifs et la tenue des inventaires. Cette fonction est étroitement liée aux fonctions de gestion des stocks et du matériel à l'échelle mondiale.

11. Du fait du transfert de ces fonctions, il est proposé de supprimer 23 postes (1 D-1, 4 P-4, 8 P-3 et 10 postes d'agent des services généraux) à la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions, au Siège, postes actuellement financés au moyen du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, et de créer des postes identiques à la Base de soutien logistique. Les postes d'agent des services généraux qui ne seraient plus financés au moyen du compte d'appui deviendraient, à la Base de soutien logistique, des postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national.

Transfert de fonctions de la Division du personnel des missions du Département de l'appui aux missions à la Base d'appui de Valence

12. Au cours de l'exercice 2012/13, il est proposé de transférer la fonction de gestion des fichiers de candidats de la Division du personnel des missions à la Base d'appui de Valence et de constituer une équipe chargée du renforcement des capacités. La fonction d'administration du personnel sera quant à elle transférée pendant l'exercice 2013/14.

a) **Groupe de la gestion des listes d'aptitude.** Les fonctions transactionnelles liées à la constitution et à la gestion des fichiers de candidats des 24 groupes professionnels prêts à partir pour des opérations de paix seraient transférées de la Division du personnel des missions, au Siège, au Centre de services mondial. En séparant les fonctions transactionnelles des fonctions stratégiques, on gagnerait en efficacité en permettant aux experts de se concentrer sur les procédures transactionnelles, comme la gestion des fichiers de candidats, le recrutement, l'intégration des nouvelles recrues et l'administration. En outre, ces procédures pourraient ainsi être repensées et rationalisées. Le regroupement des fonctions de recrutement exercées par le Conseil central de contrôle pour le personnel des missions et le Groupe de la vérification des références faciliterait les travaux de deux entités interdépendantes.

b) **Groupe du renforcement des capacités.** Ce groupe serait chargé de former les nouveaux fonctionnaires recrutés au Centre de services mondial, de fournir des orientations aux spécialistes des ressources humaines qui travaillent dans les missions, à distance à partir du Centre ou directement sur le terrain, et d'apporter un appui aux missions pendant les phases de démarrage et de liquidation.

13. Le Groupe de la gestion des listes d'aptitude et le Groupe du renforcement des capacités relèveraient de la Section de la gestion des ressources humaines des missions qu'il est proposé de créer à Valence, laquelle comprendrait également le Groupe du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions, le Groupe de la vérification des références et le Groupe de l'indemnité pour frais d'études, qui sont actuellement basés à Brindisi et qu'on projette de transférer à Valence.

14. Du fait du transfert de ces fonctions, il est proposé de supprimer 11 postes (1 P-5, 1 P-4, 1 P-3 et 8 postes d'agent des services généraux) et 16 emplois de temporaire (12 P-3 et 4 postes d'agent des services généraux) à la Division du personnel des missions du Département de l'appui aux missions, au Siège, lesquels sont actuellement financés au moyen du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, et de créer des postes et emplois de temporaire identiques à la Base d'appui de Valence. Les postes et emplois de temporaire des services généraux qui ne seraient plus financés au moyen du compte d'appui deviendraient, à la Base d'appui de Valence, des postes d'agent des services généraux recrutés sur le plan national.

2. Activités d'appui aux missions

15. Le projet de budget pour l'exercice 2012/13 tient compte d'un certain nombre de mesures destinées à mieux répondre aux besoins actuels et à venir du Centre de services mondial sur les plans opérationnel et organisationnel, notamment s'agissant des crédits nécessaires pour soutenir les activités des Services logistiques, des Services des transmissions et de l'informatique et des Services d'appui de la Base, qui fournissent un appui administratif, technique et opérationnel aux missions et au Centre de services mondial.

16. Les équipes d'appui aux missions sont des prestataires de service de première importance pour les missions, car elles permettent d'affecter du personnel qualifié du Centre de services mondial à la mise en œuvre d'initiatives et de projets précis et de combler certaines lacunes en matière d'effectifs. Depuis leur création en 2010, ces équipes ont déployé, individuellement ou collectivement, plus d'une centaine d'agents à l'appui de 11 missions. Les services fournis par les équipes d'appui figurent au nombre des services les plus utiles du Centre de services mondial, puisqu'ils constituent des solutions rapides et ciblées adaptées aux besoins des missions. Il est proposé de continuer à renforcer les capacités des équipes d'appui aux missions et à accroître l'étendue de leurs compétences durant l'exercice 2012/13.

17. Le Centre de services mondial a lancé une autre initiative opérationnelle consistant à mettre à la disposition des missions des services groupés bien définis. Il offre ainsi, sous condition de remboursement des coûts, des ensembles de services représentant ses compétences spécialisées. Certains « modules » prédéfinis, tels que l'équipe d'intervention avancée pour les technologies de l'information et des communications et le service intégré d'appui opérationnel aux missions en matière d'achats et de passation de marchés, sont déjà à la disposition des missions, comme expliqué aux paragraphes 21 et 28 ci-après.

18. Les objectifs à moyen terme du Centre de services mondial demeurent axés sur la poursuite de la mise au point du programme d'organisation en modules, qui est l'un des piliers fondamentaux de la stratégie mondiale d'appui aux missions, avec la gestion d'ensemble des stocks stratégiques pour déploiement rapide. La composition

des stocks stratégiques pour déploiement rapide fait actuellement l'objet d'un examen qui devrait notamment permettre de revoir, compte tenu du programme d'organisation en modules, la configuration, l'échelle et le volume des biens et des matériaux disponibles.

19. À long terme, le Centre de services mondial a pour but de renforcer ses capacités d'exécution et son portefeuille de services, conçus tout spécialement pour répondre aux besoins des opérations des Nations Unies sur le terrain et fournis soit directement aux missions, soit par le biais de l'appui administratif que le Centre apporte. Pour l'exercice 2012/13, l'objectif du Centre est de mettre au point, d'établir et de publier un portefeuille de services et de biens mis à la disposition des missions ainsi que des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, moyennant remboursement des coûts.

Service des communications et de l'informatique

20. Le Service des communications et de l'informatique du Centre de services mondial deviendront le principal organe informatique opérationnel du Département de l'appui aux missions et fournira des services ayant trait aux technologies de l'information et des communications à toutes les missions, conformément au cadre stratégique du Département. D'autres services utiles aux missions continueront d'être centralisés au Centre de façon à réduire les effectifs d'appui sur le terrain. Il sera proposé de transférer dans les années à venir d'autres fonctions de nature opérationnelle qui ne nécessitent pas d'échanges avec les États Membres.

21. L'infrastructure du Service des communications et de l'informatique sera améliorée afin que les services puissent être fournis selon une configuration active/active permettant d'équilibrer les charges entre Brindisi et Valence, les deux sites fonctionnant simultanément en tant que pôle unique et les services et systèmes étant répartis équitablement entre eux de façon à réduire au minimum les interruptions de services vitaux et à garantir une utilisation optimale des ressources. Le pôle mondial de télécommunications fonctionnant depuis Brindisi et Valence continuera d'assurer des services d'appui aux partenaires et clients du Département de l'appui aux missions, notamment en hébergeant les progiciels de gestion du Secrétariat et en fournissant à celui-ci des services de reprise des opérations après sinistre. La configuration active/active et facilitant l'équilibrage des charges permettra de fournir les services nécessaires aux utilisateurs sur le terrain en toute transparence, de manière intégrée et au moindre coût, ainsi que de prêter main forte aux missions pour la reprise des opérations après sinistre. Le Service des communications et de l'informatique mettra en place un mécanisme d'équilibrage des charges qui permettra de fournir des services de téléphonie, de transmission de données et de visioconférence aux missions avec une résilience et une redondance parfaites. En outre, le Service continuera de s'employer à centraliser les services ayant trait aux technologies de l'information et des communications mondiaux au sein du pôle de télécommunications et à les rationaliser, tout en renforçant leurs capacités d'intervention rapide grâce à leur équipe d'intervention avancée, qui sera chargée de déployer rapidement dans les missions un appui technique sous forme de petites équipes d'experts en technologies de l'information et des communications susceptibles d'y mettre en place une infrastructure prédéfinie et facile à reproduire.

22. Lorsque le Centre de services mondial sera doté d'une configuration active/active et facilitant l'équilibrage des charges, l'objectif fixé pour l'exercice

2012/13 s'agissant de l'infrastructure des technologies de l'information et des communications sera pour ainsi dire atteint. Il est proposé de mettre en place des capacités de planification et d'exécution de systèmes de transmission de la voix à Valence, de manière à répartir entre Brindisi et Valence le savoir-faire actuellement disponible dans ces domaines.

Service de la logistique

23. Le Service de la logistique est actuellement dans la deuxième phase de la restructuration qui le transformera en prestataire de service mondial, l'objectif étant de lui donner les moyens de mieux répondre aux besoins du Centre de services mondial et de davantage l'aider à accomplir sa mission, en lui permettant de fournir aussi bien un appui technique qu'un appui opérationnel. Il s'agit pour ce faire de regrouper et de centraliser les processus et les fonctions des unités à comptabilité autonome classiques chargées du génie, de l'appui interne, de l'approvisionnement, de la logistique et des transports, en trois composantes principales, à savoir une Section des services centraux d'entreposage et de distribution, une Section des services centraux d'entretien et de réparation et un Groupe de la gestion des programmes.

24. La centralisation des activités d'entreposage a débuté pendant l'exercice 2011/12 avec le transfert des stocks et du personnel du secteur du génie à la Section des approvisionnements et il est proposé de la poursuivre au cours de l'exercice 2012/13 en transférant les stocks et le personnel des secteurs des transports et des services auxiliaires internes à la Section des services centraux d'entreposage et de distribution. Dans le cadre de la troisième phase de la restructuration, le personnel du Service des communications et de l'informatique chargé des activités d'entreposage sera également transféré à la Section des services centraux d'entreposage et de distribution.

25. La centralisation des fonctions d'entretien et de réparation a débuté avec le transfert du Groupe de l'entretien des groupes électrogènes à la Section des transports et il est proposé de la poursuivre en 2012/13 en transférant les fonctions d'entretien des machines et du matériel de bureau et le personnel correspondant à la Section des services centraux d'entretien et de réparation.

26. Il est également proposé de créer un Groupe de la gestion des programmes au sein du Bureau du Chef du Service de la logistique, l'objectif étant de transférer au Bureau du Chef les fonctions et responsabilités en matière de finances, d'administration et de formation, ainsi que les processus et les ressources correspondants.

Service d'appui de la Base

27. Le Service d'appui de la Base a été créé pour assurer le soutien logistique autonome des opérations de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi. Son rôle est de plus en plus de servir de fournisseur mondial de services proposant aux missions un savoir-faire, un appui administratif et des conseils et il poursuivra ses efforts en ce sens tout en étudiant les moyens de regrouper ses compétences spécialisées sous forme de modules de services. Pour s'adapter à ce nouveau modèle d'activité, le Service d'appui s'est réorganisé au cours de l'exercice 2011/12 en mettant l'accent sur la prestation de service et le perfectionnement du

personnel, de manière à pouvoir répondre aux besoins des missions en matière d'appui administratif.

28. Parmi les services déjà disponibles, on peut citer le service intégré d'appui opérationnel aux missions en matière d'achats et de passation de marché, créé tout particulièrement pour fournir un appui aux missions politiques spéciales. Ce service, qui a fait l'objet d'un projet pilote mis en œuvre avec succès dans le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, se compose d'un large éventail de services couvrant l'ensemble du cycle de gestion de la chaîne d'approvisionnement. Il est particulièrement utile pour les missions politiques spéciales dont les moyens et les connaissances spécialisées en matière de passation de marchés et dans d'autres domaines connexes sont insuffisants, voire inexistantes.

29. Un autre groupe de services généraux qu'il est proposé de mettre au point durant l'exercice 2012/13 serait le fruit de la création d'un Centre de perfectionnement et de services de conférence. La Base de soutien logistique ayant toujours organisé et dispensé des formations avec succès, le Centre procéderait à l'élaboration d'un ensemble de cours sur plusieurs années, qui se tiendraient dans ses locaux, et en ferait la promotion, ce qui permettrait aux missions de planifier et de budgétiser leurs besoins en matière de formation, notamment en ce qui concerne les compétences non techniques, les compétences fonctionnelles, la certification professionnelle et le renforcement des capacités de gestion. En outre, les missions bénéficieraient de formations dispensées sur place ou en ligne, grâce à WebEx ou à d'autres techniques analogues. Afin de répondre aux besoins des missions en matière d'appui, il est proposé d'inscrire un nombre important d'agents à des programmes de formation offerts sur place et destinés à leur permettre d'acquérir des compétences dans des domaines autres que leur champ de compétence particulier, qu'ils pourront ensuite mettre à la disposition des missions.

Unités hébergées

30. La Force de police permanente continuera de s'acquitter de ses deux fonctions principales, à savoir la mise en route des nouvelles composantes police dans les opérations de maintien de la paix et la fourniture d'une assistance stratégique aux composantes police des missions de maintien de la paix existant déjà.

31. Le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires continuera également de s'acquitter des deux fonctions qui lui ont été confiées, à savoir la mise en route de nouveaux projets concernant la justice et le système pénitentiaire et la fourniture d'un appui et d'une assistance technique aux initiatives existant déjà dans ce domaine.

32. La Force de police permanente et le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires continueront également de faire suite aux requêtes émanant du Département des affaires politiques et d'appuyer les demandes faites par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies. S'il est impossible de prévoir toutes les demandes d'appui, ces deux entités doivent toutefois être prêtes à répondre à un nombre croissant de demandes provenant d'autres organes et organismes des Nations Unies.

33. Le Service intégré de formation appuie les opérations sur le terrain en dispensant des formations et en appliquant des méthodes spécifiques à la

conception, à l'élaboration et à la mise en place des activités de formation. Il continuera d'assurer la formation préalable au déploiement du personnel civil et à élargir ses activités : a) en créant une équipe itinérante civile chargée d'appuyer les missions et de permettre le déploiement rapide de capacités de formation destinées aux missions en phase de démarrage et de transition ainsi qu'aux missions politiques spéciales dotées de moyens de formation limités, voire inexistantes; et b) en mettant au point une certification internationale pour les formateurs au maintien de la paix, afin d'officialiser les normes de qualité en matière de formation et de professionnaliser les fonctions liées à la formation et à l'apprentissage au sein du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions.

C. Coopération avec les missions de la région

34. Le Bureau régional de la sécurité aérienne continuera d'assurer le contrôle de la sécurité aérienne pour la Base de soutien logistique, la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) et la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP).

D. Partenariats et coordination des équipes de pays

35. La Base de soutien logistique continuera de coopérer, moyennant une participation aux coûts, avec le Programme alimentaire mondial (PAM), lui aussi hébergé sur la base de l'armée de l'air italienne à Brindisi, dans des domaines d'intérêt commun tels que les transports aériens, les services médicaux, les technologies de l'information et des communications et la formation. Elle lui apportera, le cas échéant, un soutien logistique pour les transports aériens, notamment la manutention au sol, et sera prête à aider tout autre organisme des Nations Unies qui en fera la demande.

36. La Base de soutien logistique assure les télécommunications du Tribunal pénal international pour le Rwanda, du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, du Tribunal spécial pour le Liban, de l'entité apportant l'assistance des Nations Unies aux procès des Khmers rouges et de la Cour pénale internationale, tout comme celles de l'Office des Nations Unies à Genève, de l'Office des Nations Unies à Nairobi, de l'Office des Nations Unies à Vienne et de divers organismes, fonds et programmes des Nations Unies, à savoir l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, le PAM, la Commission économique pour l'Afrique, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale. Elle fournit également des services à toutes les missions politiques spéciales.

37. Le Directeur du Centre de services mondial a été nommé Coordonnateur de secteur (sécurité) pour l'ensemble des organismes des Nations Unies présents dans la région, à savoir l'Entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies géré par le PAM, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et le Centre international de calcul.

E. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Composante : appui

Réalisations escomptées

1.1 Efficience et efficacité accrues de l'appui en matière d'administration, de technologies de l'information et des communications et de logistique prêté par le Centre de services mondial aux opérations de maintien de la paix, à d'autres missions et à ses propres services

Indicateurs de succès

1.1.1 Achèvement du démarrage des services des communications et de l'informatique du Centre de services mondial (Brindisi et Valence), avec une configuration de type actif/actif et une charge réseau équilibrée

1.1.2 Regroupement, intégration et harmonisation des politiques et procédures en vigueur dans le cadre du renforcement des capacités du Centre de services mondial afin de faciliter la mise en œuvre de la stratégie globale d'appui aux missions, et incorporation des procédures associées aux fonctions et activités transférées de la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions

1.1.3 Réduction de 3 % du niveau des stocks de la BSLB destinés à soutenir les activités du Centre de services mondial

1.1.4 Définition d'un niveau de référence qui permettrait de juger de la qualité des services assurés par le Centre de services mondial grâce à une enquête effectuée dans les missions

1.1.5 Augmentation du nombre des vols contrôlés et suivis à l'aide du système mondial de surveillance, y compris pour ce qui est de l'analyse coûts-avantages et de la sélection des appareils, l'objectif étant de réduire les dépenses liées aux opérations aériennes à l'échelle régionale et d'optimiser l'exploitation de la flotte (2010/11 : 12 vols par mois; 2011/12: 100 vols par mois; 2012/13 : 150 vols par mois)

1.1.6 Augmentation du nombre de composantes judiciaires et pénitentiaires, nouvelles et existantes, dans les missions (2011/12 : 3; 2012/13 : 6)

1.1.7 Augmentation de 15 %, d'ici au 30 juin 2013, du nombre de candidats présélectionnés dans 24 groupes professionnels et pouvant être immédiatement nommés aux postes vacants dans les missions (2010/11 : 4 200; 2011/12 : 5 200; 2012/13 : 6 000)

Produits

Service de la logistique

- Élaboration d'un catalogue des services de soutien logistique assurés aux missions par les services spécialisés du Centre des opérations aériennes, du Centre des normes et des études techniques et du Centre de gestion du Système d'information géographique
- Mise en place d'une base de données géographiques standard et tenue d'une mémoire centralisée et sécurisée pour faciliter la mise au point d'applications géospaciales, la visualisation des données géographiques et l'exploitation de la géographie opérationnelle dans les missions
- Fourniture de services et de produits géospaciaux, notamment des analyses spatiales et des analyses du terrain, l'évaluation des eaux souterraines, la formation et la cartographie topographique, thématique et rapide
- Mise au point de deux applications et outils géospaciaux standard pour faciliter la prise de décisions et les opérations de maintien de la paix et de consolidation de la paix
- Déploiement d'un géomodule pour déploiement rapide et du personnel chargé du Système d'information géographique dans les missions nouvelles ou élargies, dans les 30 jours qui suivent l'adoption de la résolution par le Conseil de sécurité ou la réception d'une demande officielle des missions
- Fourniture de services de manutention au sol, de services d'information météorologique, d'une aide pour l'obtention de droits de trafic aérien dans l'espace aérien italien et de services s'appuyant sur les avions du Centre de services mondial dans le cadre de la stratégie globale d'appui aux missions
- Fourniture sur le terrain d'un appui technique (génie) aux principaux projets des trois missions, notamment pour la mise en route des projets, à la demande des missions
- Mise en place et fourniture de modules de services, y compris des cahiers des charges, des devis quantitatifs et des modèles, conformément au plan quinquennal pour l'organisation en modules, notamment conception d'un camp de formation de 200 hommes, conduite d'un essai balistique de structures modulaires de sécurité, établissement de prototypes pour deux structures modulaires de logement et tenue de deux réunions avec les États Membres sur l'avancement du programme d'organisation en modules
- Élaboration et gestion de 40 sous-modules destinés à des camps, et fourniture d'éléments utiles à la composition des stocks stratégiques pour déploiement rapide
- Élaboration et mise en œuvre, à l'intention des équipes d'appui aux missions, d'un programme de formation à la construction modulaire de camps qui comprend la participation au programme de formation de l'Entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies du Programme alimentaire mondial
- Déploiement des équipes d'appui aux missions à 10 missions pour aider, selon le cas, au démarrage, à l'expansion, au fonctionnement stabilisé, à la réduction des effectifs ou à la liquidation de la mission
- Élaboration de quatre nouveaux cours de formation et organisation de 26 stages à l'intention des missions au Centre de services mondial
- Maintien de 100 % des stocks stratégiques pour déploiement rapide en état d'être déployés à tout moment
- Création d'une aire d'entreposage centralisée et suppression de deux structures d'entreposage temporaires
- Mise à l'essai, inspection, entretien et réparation de tous les véhicules, groupes électrogènes et matériel du Centre de services mondial
- Établissement de contrats pour la fourniture de certains articles au fur et à mesure des besoins afin de réduire le niveau des stocks du Centre de services mondial
- Établissement d'une procédure standard de tenue des inventaires

- Installation d'un système de collecte de l'eau de pluie et de l'eau des condenseurs dans les bâtiments A et B du complexe-satellite pour réutiliser l'eau aux fins d'irrigation et de lavage et réduire de 40 % la consommation d'eau

Service des communications et de l'informatique

- Gestion technique des largeurs de bande disponibles par satellites, fourniture de services de communication et d'un appui à distance à un réseau satellitaire composé de 38 stations terriennes régionales, de 384 terminaux, de 457 liaisons satellitaires entre les missions et entre celles-ci et les stations, au moyen de 4 satellites et de 13 transpondeurs, et préparation des stations d'extrémité
- Exploitation et maintenance de 3 commutateurs centraux, de 3 pare-feu, de 73 serveurs, de 11 routeurs, d'environ 1 020 comptes de courrier électronique Lotus Notes, de 150 boîtes aux lettres groupées, de 30 boîtes aux lettres d'essai, de 154 applications et bases de données sans lien avec le courrier électronique, de 8 sites SharePoint et de 16 sites Internet.
- Exploitation et maintenance de 81 lignes téléphoniques E1 intermissions, de 52 lignes téléphoniques E1 commerciales, de 14 lignes louées et de 6 liaisons à haut débit par Internet
- Exploitation et maintenance de l'infrastructure réseau du Centre de services mondial, qui comprend 185 commutateurs, 11 pare-feu, 14 systèmes modulaires de pare-feu, 43 routeurs, 73 serveurs, 15 analyseurs modulaires de réseaux, 9 systèmes de détection des intrusions, 2 modules de commutation, 2 mémoires cache, 6 compteurs d'impulsions, 47 accélérateurs réseau et systèmes de gestion des commandes, 6 serveurs de communications unifiées et 2 passerelles de services unifiés
- Hébergement et maintenance de 72 applications centrales (gestion du matériel, systèmes financiers et systèmes d'achat, Field Support Suite, messagerie Web et sites Web) hébergées dans 1 500 serveurs virtuels et fourniture de services d'assistance connexes à toutes les missions et au Siège, gestion de l'acheminement des messages pour 55 000 boîtes aux lettres et de la réplication des fichiers courriers pour les opérations mondiales, et maintenance de 1 900 téraoctets pour le stockage de données et la continuité des opérations et la reprise après sinistre
- Mise au point et intégration d'un générateur d'énergie sans carbone qui alimentera tout le système mobile de télécommunications déployable pendant les opérations sur le terrain

Service d'appui

- Fourniture de services de gestion et d'appui administratif à un effectif autorisé de 450 civils
- Coordination et fourniture de services d'appui administratif et logistique à 250 manifestations, y compris les visites officielles du Centre de services mondial et les activités de formation (stages, ateliers, séminaires et conférences)
- Prestation de services médicaux au personnel civil du Centre de services mondial et aux personnes à sa charge, ainsi qu'aux stagiaires des Nations Unies et tenue, à l'intention de 400 membres du personnel civil nouvellement recrutés qui suivent un stage préalable au déploiement, de séances d'information médicale ainsi que de 10 séances d'information sur les infections sexuellement transmissibles et le VIH à l'intention de l'ensemble du personnel du Centre
- Entretien de 56 bâtiments en dur (57 543 m²), de 15 autres bâtiments situés dans la zone des ateliers moteurs (5 240 m²), de 13 modèles à parois souples (7 215 m²), de 111 préfabriqués (conteneurs), de 408 287 m² de terrains non bâtis à Brindisi et de 138 008 m² de routes et d'aires de stationnement à Brindisi, au moyen de 35 contrats de services, dont 14 relatifs à l'entretien des bâtiments, 7 relatifs à l'entretien des périmètres, 8 contrats d'achat et 4 contrats de services collectifs.
- Entretien de 10 bâtiments en dur, dont trois bâtiments principaux (OF1, OF2 et DC) et 7 bâtiments secondaires (pavillon d'entrée, entrepôt, dépôt d'ordures, cabine de contrôle, remise à outils et à pompes d'arrosage, local

d'énergie contenant le centre de contrôle de section et des groupes électrogènes, et centrale électrique) (8 783 m²), et 34 717 m² de terrains non bâtis dont une aire de stationnement, au moyen de 3 contrats de services et 2 contrats de services collectifs à Valence

- Exploitation du parc de véhicules opérationnels du Centre de services mondial, qui comprend 133 véhicules à Brindisi et 5 véhicules à Valence

Bureau du Directeur

- Prestation de services de sécurité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, à Brindisi et à Valence
- Mise en œuvre et gestion du programme de sécurité aérienne de la MANUI, de la FINUL et de l'UNFICYP, et conduite de 9 missions d'inspection de la sécurité aérienne

Section de la gestion des ressources humaines des missions (Valence)

- Traitement de 1 300 demandes d'indemnité pour frais d'études
- Examen au 30 juin 2012, par le Conseil central de contrôle pour le personnel des missions, de 10 000 candidatures dont l'inscription dans le fichier de candidatures préapprouvées a été recommandée
- Vérification des références de 2 000 candidats présélectionnés pour des postes au sein des opérations de maintien de la paix
- Conduite d'une évaluation des besoins en matière de formation des ressources humaines pour le compte des spécialistes des ressources humaines des missions, le Centre de services mondial et le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda)
- Formation des spécialistes des ressources humaines des missions nantis de nouveaux pouvoirs

Unités hébergées

Force de police permanente

- Envoi de 2 missions d'assistance auprès de la composante police dans des opérations de maintien de la paix en cours, pendant trois mois, en vue de dispenser des conseils d'experts en matière de réforme et d'instruction, et exécution d'activités d'amélioration en vue de contribuer au renforcement des capacités nationales de maintien de l'ordre
- Création et renforcement des composantes police dans 2 missions nouvelles ou élargies, de taille moyenne
- Prestation d'une assistance pour 4 études d'évaluation de la composante police dans des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales

Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires

- Fourniture de services d'appui et d'assistance ciblés de durée limitée à au moins 3 missions qui ont besoin d'explications techniques sur les compétences du Corps permanent
- Campagnes d'information sur les activités du Corps permanent et publication d'un article trimestriel sur Intranet, d'un article dans la revue *Corrections Update* et d'un article dans la revue *Justice Update*. Publication de 6 rapports de fin de mission
- Présentation d'un compte rendu des activités du Corps permanent à une conférence annuelle de l'Association internationale des affaires correctionnelles et pénitentiaires. Présentation du mandat du Corps permanent lors d'un stage de formation à l'état de droit organisé par le Département des opérations de maintien de la paix à l'intention des spécialistes des affaires judiciaires

Service intégré de formation

- Organisation d'une formation préalable au déploiement sur le terrain à l'intention de 400 civils au minimum

- Fourniture de services d'appui à la formation à un minimum de 5 missions
- Visites d'inspection auprès d'un minimum de trois opérations de maintien de la paix pour une évaluation de niveau 3 (étude d'impact) de la formation préalable au déploiement de personnel civil

Facteurs externes : Les fournisseurs et prestataires de service livreront les marchandises et fourniront les services prévus dans les contrats.

Tableau 1

Ressources humaines : Bureau du Directeur, Centre de services mondial

<i>Personnel civil</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>					Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>	<i>Service mobile</i>				
Équipe de collaborateurs directs du Bureau du directeur									
Postes approuvés 2011/12	–	1	1	2	1	5	4	–	9
Postes proposés 2012/13	–	2							
Variation nette									
Bureau de la sécurité									
Postes approuvés 2011/12	–	–	–	–	–	–	3	–	3
Postes proposés 2012/13	–	–	–	–	–	–	10	–	10
Variation nette									
	–	–	–	–	–	–	7	–	7
Emplois de temporaire approuvés ^b 2011/12							7		
Emplois de temporaire proposés ^b 2012/13									
Variation nette									
Total (Bureau de la sécurité)									
Effectif approuvé 2011/12	–	–	–	–	–	–	10	–	10
Effectif proposé 2012/13									
Variation nette									
Bureau régional de la sécurité aérienne									
Postes approuvés 2011/12	–	–	1	1	–	2	–	–	2
Postes proposés 2012/13	–	–							
Variation nette									
Conseil central de contrôle pour le personnel des missions									
Postes approuvés 2011/12	–	–	1	2	–	3	4	–	7
Postes proposés 2012/13	–	–	–	–	–				
Variation nette									

<i>Personnel civil</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>					Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>	<i>Service mobile</i>				
Groupe de la gestion des marchés des missions									
Postes approuvés 2011/12	-	-	1	2	-	3	-	-	3
Postes proposés 2012/13	-	-							
Variation nette									
Total (Bureau du Directeur)									
Effectif approuvé 2011/12	-	1	4	7	1	13	18	-	31
Effectif proposé 2012/13	-						1 5		
Variation nette (Bureau du Directeur)									

^a Administrateurs et agents des services généraux.

^b Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

38. Les modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs du Bureau du Directeur sont récapitulées dans le tableau ci-après.

<i>Source</i>	<i>Unité administrative</i>		<i>Nombre de postes</i>		
	<i>Bénéficiaire</i>	<i>Type de modification proposée</i>	<i>Gagnés</i>	<i>Perdus</i>	<i>Détails</i>
Conseil central de contrôle pour le personnel des missions	Section de la gestion des ressources humaines (Valence)	Transfert		(7)	1 P-4, 2 P-3, 4 agents des services généraux recrutés sur le plan national
Bureau de la sécurité	Bureau de la sécurité	Transformation	7	(7)	Agents des services généraux recrutés sur le plan national
Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions	Équipe de collaborateurs directs du Bureau du Directeur du Centre de services mondial	Création de postes parallèlement à la suppression de postes prévue à la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions	3		1 D-1, 1 P-4, 1 agent des services généraux recruté sur le plan national
Nombre de postes créés au Bureau du directeur (Centre de services mondial) et de postes transférés et transformés depuis ou vers ce bureau			10	(14)	
Diminution nette du nombre de postes au Bureau du Directeur (Centre de services mondial)				(4)	

Équipe de collaborateurs directs du Bureau du Directeur

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 2 postes (création de 1 D-1 et 1 P-4 parallèlement à la suppression de postes identiques à la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions au Siège)

Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 1 poste (création de 1 poste d'agent des services généraux parallèlement à la suppression de 1 poste identique à la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions au Siège)

39. Du fait du caractère progressif de la transformation de la Base de soutien logistique des Nations Unies en Centre de services mondial, les responsabilités confiées au Bureau du Directeur s'élargissent afin d'assurer une planification et une coopération plus efficaces des activités menées par le Centre en appui aux opérations de maintien de la paix. Il est proposé de créer 3 postes au Bureau du Directeur du Centre, dont 1 poste de Directeur adjoint (D-1), 1 poste d'attaché d'administration (P-4) et 1 poste d'assistant administratif (services généraux), qui, parallèlement, seront supprimés à la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions au Siège.

40. Le Directeur adjoint (D-1) exercerait un niveau de contrôle permettant d'assurer des services d'appui de haute qualité aux opérations hors Siège. De surcroît, le Directeur adjoint dirigerait les activités de mise en œuvre de la stratégie globale d'appui aux missions afin de guider les processus d'intégration et de gestion du changement en vue de la pleine réalisation de la transformation de la Base de soutien logistique en Centre de services mondial, et serait chargé de superviser la mise en œuvre, au Centre, de projets spécialisés portant notamment sur les Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) et Umoja.

41. L'attaché d'administration (P-4) ferait en sorte que les programmes et services soient fournis et exécutés d'une façon efficace et effective conformément aux politiques et directives applicables. L'assistant administratif (agent des services généraux recruté sur le plan national) fournirait un appui administratif au Directeur, au Directeur adjoint et à l'attaché d'administration.

Bureau de la sécurité

Personnel recruté sur le plan national : transformation en postes de 7 emplois d'agent des services généraux recrutés sur le plan national

42. S'il est vrai que le Gouvernement hôte est responsable de l'accès à la Base et du contrôle du périmètre de la base aérienne que partage la Base de soutien logistique, le Bureau de la sécurité fournit les services obligatoires en matière de sûreté et de sécurité à la BSLB, dont le contrôle du personnel et des visiteurs dans les locaux de la Base, la capacité d'intervenir d'urgence 24 heures sur 24 et sept jours par semaine, le maintien d'une capacité opérationnelle minimum 24 heures sur 24, sept jours par semaine pour faciliter les allées et venues du personnel, des visiteurs et des fournisseurs à l'intérieur et à l'extérieur de la Base et l'application des modalités de sécurité et des mesures obligatoires de l'ONU. Les tâches liées à la sécurité sont des fonctions obligatoires des Nations Unies et sont exécutées quotidiennement pour garantir la sécurité et la sûreté des locaux, des installations et des biens de la Base de soutien logistique à Brindisi. Compte tenu du caractère

permanent des services de sécurité assurés par les agents de la sécurité, il est proposé de transformer en postes sept emplois de temporaire au Bureau de la sécurité.

Conseil central de contrôle pour le personnel des missions

Personnel recruté sur le plan international : diminution de 3 postes (transfert de 1 P-4 et de 2 P-3 à la Section de la gestion des ressources humaines des missions à Valence)

Personnel recruté sur le plan national : diminution de 4 postes (transfert de 4 agents des services généraux recrutés sur le plan national à la Section de la gestion des ressources humaines des missions à Valence)

43. Le Conseil central de contrôle pour le personnel des missions et le Groupe de l'indemnité pour frais d'études se trouvent actuellement dans le Bureau du Directeur à Brindisi. Afin de tirer le meilleur parti des gains d'efficacité résultant du transfert des fonctions de gestion des ressources humaines des missions à la Base d'appui à Valence, il est proposé d'installer ces deux entités à Valence sous la direction d'une nouvelle Section de la gestion des ressources humaines des missions dans le but de renforcer la cohésion et l'efficacité. Le recrutement, le Conseil central de contrôle pour le personnel des missions et la vérification des références sont les trois piliers du système d'établissement d'un fichier de candidats en vue des postes à pourvoir dans les missions. Les fonctions se recoupant à certains stades du processus de présélection des candidats, on estime que le fait de partager les locaux permettra par conséquent de renforcer la cohésion, de recruter plus rapidement pour les missions et de réduire les frais de voyage.

Tableau 2

Ressources humaines : Services d'appui

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international					Service mobile	Total partiel	Personnel Volontaires recruté sur le plan national ^a des Nations Unies		Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2						
Bureau du Chef des Services d'appui										
Postes approuvés 2011/12	-	-	1	-	-	1	6	-	7	
Postes proposés 2012/13	-						6			
Variation nette										
Section des services auxiliaires internes										
Postes approuvés 2011/12	-	-	-	1	2	3	46	-	49	
Postes proposés 2012/13							4		3	
Variation nette										
	-	-	-	-	(1)	(1)	(3)	-	(4)	
Section des finances										
Postes approuvés 2011/12	-	-	1	-	1	2	9	-	11	

<i>Personnel civil</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>					Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>	<i>Service mobile</i>				
Postes proposés 2012/13	-	-	1				1 0		
Variation nette									
Section des ressources humaines									
Postes approuvés 2011/12	-	-	1	1	1	3	10	-	13
Postes proposés 2012/13	-	-	1	1	1	3	7		
Variation nette									
Emplois de temporaire approuvés ^b 2011/12	-	-	-	-	-	-	6	-	6
Emplois de temporaire proposés ^b 2012/13									
Variation nette									
Total (Section des ressources humaines)									
Effectif approuvé 2011/12	-	-	1	1	1	3	16	-	19
Effectif proposé 2012/13									
Variation nette									
Section des achats									
Postes approuvés 2011/12	-	-	1	1	1	3	10	-	13
Postes proposés 2012/13							1 0		
Variation nette									
Infirmierie									
Postes approuvés 2011/12	-	-	-	-	-	-	2	-	2
Postes proposés 2012/13							2		
Variation nette									
Centre de perfectionnement et de services de conférence									
Postes approuvés 2011/12	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Postes proposés 2012/13							7		
Variation nette									
Total (Services d'appui)									
Effectif approuvé 2011/12	-	-	4	3	5	12	89	-	101

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international				Service mobile	Total partiel	Personnel Volontaires recruté sur le plan national ^a		Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2			des Nations Unies		

Effectif proposé 2012/13

Variation nette^a Administrateurs et agents des services généraux.^b Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

44. Les modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs des services d'appui de la Base sont récapitulées dans le tableau ci-après.

Source	Unité administrative		Type de modification proposée	Nombre de postes		
	Bénéficiaire			Gagnés	Perdus	Détails
Section des services auxiliaires internes	Bureau du Chef du Service des communications et de l'informatique (Valence)		Transfert		(1)	Service mobile
Section des ressources humaines	Centre de conférence et de perfectionnement et de services de conférence		Transfert	3	(3)	Agents des services généraux recrutés sur le plan national
Section des ressources humaines	Groupe de la vérification des références (Valence)		Transfert		(6)	Agents des services généraux recrutés sur le plan national (financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions))
Section des services auxiliaires internes	Section des services d'entreposage et de distribution		Transfert		(1)	Agents des services généraux recrutés sur le plan national
Section des services auxiliaires internes	Centre de perfectionnement et de services de conférence		Transfert	2	(2)	Agents des services généraux recrutés sur le plan national
Section des approvisionnements	Centre de perfectionnement et de services de conférence		Réaffectation	2		Agents des services généraux recrutés sur le plan national
Section des approvisionnements	Section des finances		Réaffectation	1		Agents des services généraux recrutés sur le plan national
Nombre de postes transférés ou réaffectés depuis ou vers les Services d'appui				8	(13)	
Diminution nette du nombre de postes aux Services d'appui					(5)	

Section des services auxiliaires internes

Personnel recruté sur le plan international : diminution de 1 poste (transfert de 1 poste d'agent du Service mobile au bureau du Chef du Service des communications et de l'informatique, à Valence)

Personnel recruté sur le plan national : diminution de 3 postes (transfert de 2 postes (agents des services généraux recrutés sur le plan national) au nouveau Centre de perfectionnement et de services de conférence et de 1 poste (agent des services généraux recruté sur le plan national) à la nouvelle Section des services centraux d'entreposage et de distribution dans le Service de la logistique)

45. Alors que la transformation de la Base de soutien logistique en Centre de services mondial se poursuit, la Section des services auxiliaires internes, créée lors de l'exercice 2011/12 au sein des Services d'appui par le regroupement d'unités assurant des services techniques, se mue peu à peu en une entité mieux intégrée et plus cohérente au service des clients sur le plan local. Pour l'exercice 2012/13, il est proposé de transférer un poste de coordonnateur de l'appui en matière de technologies de l'information et des communications (Service mobile) de la Section des services auxiliaires internes au bureau du Chef du service des communications et de l'informatique à Valence pour fournir des services informatiques aux opérations de maintien de la paix dans des zones reculées et aux utilisateurs à Brindisi et Valence.

46. Il est également proposé de transférer un poste de technicien de l'audiovisuel (agent des services généraux recruté sur le plan national) et un poste de concepteur de page Web (agent des services généraux recruté sur le plan national) de la Section des services auxiliaires internes au Centre de perfectionnement et de services de conférence qu'il est proposé de créer, et de transférer un poste d'assistant (stocks et fournitures) (agent des services généraux recruté sur le plan national) à la Section des services centraux d'entreposage et de distribution qu'il est proposé de créer dans le Service de la logistique.

Section des finances

Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 1 poste (réaffectation de 1 poste d'agent des services généraux de la Section des approvisionnements dans le Service de la logistique)

47. La charge de travail de la Section des finances a considérablement augmenté ces trois dernières années, en raison de l'élargissement de la Base dû au transfert à Brindisi d'unités qui étaient auparavant hébergées au Siège, à New York, à la création de la Base d'appui à Valence et à la restructuration et la transformation actuelles de la Base pour qu'elle serve de Centre de services mondial, ce qui a entraîné une augmentation de l'effectif et un volume accru d'opérations et de transactions financières. Le personnel des services financiers travaille de longues heures d'affilée pour fournir les services nécessaires mais les paiements s'effectuent malgré tout avec retard à cause du volume de travail. Les services ont trait au paiement des indemnités et des prestations aux fonctionnaires, aux voyages, au paiement des factures des prestataires de service, à la facturation intermissions, au paiement des indemnités journalières de subsistance aux participants recevant une formation préalable au déploiement du personnel civil, et aux versements effectués

aux consultants et aux sous-traitants. En outre, le règlement des factures de la Base d'appui de Valence nécessite un certain temps à cause de la distance et également des demandes de remboursement du Gouvernement hôte concernant la taxe à la valeur ajoutée. Le rôle qu'assume le Centre de services mondial dans la fourniture d'un appui ciblé aux missions, la facilitation des voyages de la Force de police permanente et des autres voyages officiels du personnel des Nations Unies et des membres de leur famille a pour corollaire l'augmentation des activités relatives aux voyages. La croissance des opérations de logistique et des activités d'achat correspondantes ont entraîné une augmentation de 63 % des bons de commande, dont le nombre est passé de 469 en 2006/07 à 765 en 2010/11, de 470 % des documents d'engagement de dépenses, dont le nombre est passé de 23 en 2006/07 à 131 en 2010/11, de 239 % des autorisations de voyage, dont le nombre est passé de 181 en 2006/07 à 614 en 2010/11, et de 51 % des bons de décaissement, dont le nombre est passé de 1 392 en 2006/07 à 2 852 en 2010/11. Pour alléger la surcharge de travail actuelle du personnel de la Section des finances, il est proposé de réaffecter un poste d'assistant (stocks et fournitures) (agent des services généraux recruté sur le plan national) de la Section des approvisionnements à la Section des finances comme assistant (finances) chargé du traitement des décaissements et des services de trésorerie.

Section des ressources humaines

Personnel recruté sur le plan national : diminution de 3 postes et de 6 emplois de temporaire (transformation en postes de 6 emplois d'agent des services généraux recruté sur le plan national et transfert de ces postes au Groupe de vérification des références de la Section de la gestion des ressources humaines des missions qu'il est proposé de créer à Valence, et transfert de 3 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national au Centre de perfectionnement et de services de conférence qu'il est proposé de créer au sein du Service d'appui de la Base)

48. Il est proposé de transférer à la nouvelle Section de la gestion des ressources humaines à Valence les six emplois de temporaire (agent des services généraux) du Groupe de la vérification des références qui relèvent actuellement de la Section des ressources humaines à Brindisi. Le regroupement des fonctions liées aux ressources humaines des missions devrait permettre d'accélérer le processus de recrutement et d'en améliorer la cohérence ainsi que de réduire les frais de voyage. La proposition de transformer en postes ces emplois de temporaire est motivée par le caractère continu des fonctions liées à la vérification des références, étape obligatoire du processus de recrutement au Secrétariat.

49. Il est proposé de transférer un poste d'assistant principal à la formation (agent des services généraux recruté sur le plan national) et deux postes d'assistant à la formation (agent des services généraux recruté sur le plan national) au nouveau Centre de perfectionnement et de services de conférence créé au Service d'appui de la Base.

Centre de perfectionnement et de services de conférence

Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 7 postes (transfert, de la Section des ressources humaines, de 3 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national; transfert, de la Section des services auxiliaires internes, de 2 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national; et réaffectation, de la Section des approvisionnements du Service de la logistique, de 2 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national)

50. Il est proposé de restructurer le Centre de formation et de le charger de la gestion et de l'organisation de divers ateliers, séminaires et formations ainsi que de toutes les visites officielles organisés à Brindisi et à Valence par le Centre de services mondial, le Siège et d'autres organismes, fonds et programmes. Il est également proposé que le Centre de perfectionnement et de services de conférence relève non pas de la Section des ressources humaines mais du Service d'appui de la Base et se compose du personnel suivant : 1 assistant principal à la formation et 2 assistants à la formation (agents des services généraux recrutés sur le plan national) transférés de la Section des ressources humaines, 1 technicien de l'audiovisuel et 1 concepteur de pages Web (agents des services généraux recrutés sur le plan national) transférés de la Section des services auxiliaires internes et 1 assistant technique à la conception environnementale (agent des services généraux recruté sur le plan national) réaffecté de la Section des approvisionnements du Service de la logistique.

Tableau 3
Ressources humaines : Service de la logistique

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile				
Bureau du Chef du Service de la logistique									
Postes approuvés 2011/12	–	–	1	–	–	1	2	–	3
Postes proposés 2012/13	–	–	4	1	–	5	12	–	17
Variation nette	–	–	3	1	–	4	10	–	14
Section de la gestion du matériel									
Postes approuvés 2011/12	–	–	–	2	–	2	13	–	15
Postes proposés 2012/13	–	–	–	2	–	2	13	–	15
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section des approvisionnements									
Postes approuvés 2011/12	–	–	1	1	–	2	27	–	29
Postes proposés 2012/13	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette	–	–	(1)	(1)	–	(2)	(27)	–	(29)
Section des transports									
Postes approuvés 2011/12	–	–	1	–	2	3	34	–	37

<i>Personnel civil</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>					Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>	<i>Service mobile</i>				
Postes proposés 2012/13	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation nette	-	-	(1)	-	(2)	(3)	(34)	-	(37)
Section des opérations logistiques									
Postes approuvés 2011/12	-	-	1	-	1	2	26	-	28
Postes proposés 2012/13	-	-	-	-	1	1	27	-	28
Variation nette	-	-	(1)	-	-	(1)	1	-	-
Section de la gestion des biens									
Postes approuvés 2011/12	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Postes proposés 2012/13	-	-	1	3	-	4	3	-	7
Variation nette	-	-	1	3	-	4	3	-	7
Section des services centraux d'entretien et de réparation									
Postes approuvés 2011/12	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Postes proposés 2012/13	-	-	1	-	2	3	24	-	27
Variation nette	-	-	1	-	2	3	24	-	27
Section des services centraux d'entreposage et de distribution									
Postes approuvés 2011/12	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Postes proposés 2012/13	-	-	1	2	-	3	28	-	31
Variation nette	-	-	1	2	-	3	28	-	31
Centre des normes et études techniques									
Postes approuvés 2011/12	-	-	1	2	-	3	6	-	9
Postes proposés 2012/13	-	-	1	5	-	6	8	-	14
Variation nette	-	-	-	3	-	3	2	-	5
Centre des opérations aériennes									
Postes approuvés 2011/12	-	-	1	3	3	7	3	-	10
Postes proposés 2012/13	-	-	1	3	3	7	3	-	10
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre de gestion du Système d'information géographique									
Postes approuvés 2011/12	-	-	1	1	1	3	4	-	7
Postes proposés 2012/13	-	-	1	1	1	3	4	-	7
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total (Service de la logistique)									
Postes approuvés 2011/12	-	-	7	9	7	23	115	-	138

<i>Personnel civil</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>					Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>		Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>	<i>Service mobile</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>		
Postes proposés 2012/13	–	–	10	17	7	34	122	–	156
Variation nette	–	–	3	8	–	11	7	–	18

^a Administrateurs et agents des services généraux.

51. Le tableau ci-après est un récapitulatif des modifications qu'il est proposé d'apporter aux effectifs du Service de la logistique :

<i>Unité administrative</i>		<i>Nombre de postes</i>			
<i>Source</i>	<i>Bénéficiaire</i>		<i>Gagnés</i>	<i>Perdus</i>	<i>Détails</i>
Section des opérations logistiques	Bureau du Chef du Service de la logistique	Transfert	1	(1)	P-4
Section des approvisionnements	Bureau du Chef du Service de la logistique	Transfert	2	(2)	Agents des services généraux recrutés sur le plan national
Section des transports	Bureau du Chef du Service de la logistique	Transfert	4	(4)	Agents des services généraux recrutés sur le plan national
Section des approvisionnements	Section des services centraux d'entreposage et de distribution	Transfert	21	(21)	1 P-4, 1 P-3 et 19 agents des services généraux recrutés sur le plan national
Section des approvisionnements	Section des services centraux d'entretien et de réparation	Transfert	3	(3)	Agents des services généraux recrutés sur le plan national
Section des approvisionnements	Centre de perfectionnement et de services de conférence	Réaffectation		(2)	Agents des services généraux recrutés sur le plan national
Section des approvisionnements	Section des finances	Réaffectation		(1)	Agent des services généraux recruté sur le plan national
Section des transports	Section des services centraux d'entretien et de réparation	Transfert	24	(24)	1 P-4, 2 agents du Service mobile et 21 agents des services généraux recrutés sur le plan national
Section des transports	Section des services centraux d'entreposage et de distribution	Transfert	8	(8)	Agents des services généraux recrutés sur le plan national
Section des transports	Section des opérations logistiques	Transfert	1	(1)	Agent des services généraux recruté sur le plan national
Section des services auxiliaires internes	Section des services centraux d'entreposage et de distribution	Transfert	1		Agent des services généraux recruté sur le plan national

<i>Unité administrative</i>		<i>Nombre de postes</i>			
<i>Source</i>	<i>Bénéficiaire</i>		<i>Gagnés</i>	<i>Perdus</i>	<i>Détails</i>
Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions	Bureau du Chef du Service de la logistique	Création de postes en remplacement d'autres postes qu'il est proposé de supprimer au Département de l'appui aux missions	7		2 P-4, 1 P-3 et 4 agents des services généraux recrutés sur le plan national
Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions	Section des services centraux d'entreposage et de distribution	Création de postes en remplacement d'autres postes qu'il est proposé de supprimer au Département de l'appui aux missions	1		P-3
Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions	Centre des normes et études techniques	Création de postes en remplacement d'autres postes qu'il est proposé de supprimer au Département de l'appui aux missions	5		3 P-3 et 2 agents des services généraux recrutés sur le plan national
Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions	Section de la gestion des biens	Création de postes en remplacement d'autres postes qu'il est proposé de supprimer au Département de l'appui aux missions	7		1 P-4, 3 P-3 et 3 agents des services généraux recrutés sur le plan national
Nombre de postes créés au Service de la logistique et de postes réaffectés et transférés depuis ou vers ce service			85	(67)	
Nombre net de postes supplémentaires au Service de la logistique			18		

52. Pendant l'exercice 2012/13, le Service de la logistique entreprendra la deuxième phase de sa restructuration dans le but de renforcer les moyens dont il dispose pour répondre aux besoins créés par la réorganisation de la Base de soutien logistique de Brindisi et de la Base d'appui de Valence en Centre de services mondial. Entre autres modifications, il est proposé de supprimer la Section des approvisionnements et la Section des transports et de transférer des postes vers différentes sections et unités administratives de la Base de soutien logistique suite à la consolidation et à la centralisation des activités d'entreposage et des fonctions d'entretien et de réparation, qui seraient confiées à deux nouvelles sections du Service : la Section des services centraux d'entreposage et de distribution et la Section des services centraux d'entretien et de réparation.

53. De surcroît, il est proposé de créer 20 postes au Service de la logistique, parallèlement à la suppression de postes identiques à la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions au Siège.

Bureau du Chef du Service de la logistique

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 4 postes (création de 2 postes P-4 et de 1 poste P-3, parallèlement à la suppression de postes identiques à la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions au Siège, et transfert de 1 poste P-4 de la Section des opérations logistiques)

Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 10 postes (création de 4 postes d'agent des services généraux, parallèlement à la suppression de postes identiques à la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions au Siège; transfert, de la Section des achats, de 2 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national; et transfert, de la Section des transports, de 4 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national)

54. Les membres du Bureau du Chef du Service de la logistique aident le Chef à assurer l'exécution du mandat du Service et à superviser et diriger les projets spéciaux liés à l'application de la stratégie globale d'appui aux missions. Il est proposé de créer trois groupes au Bureau du Chef du Service de la logistique durant l'exercice 2012/13 : le Groupe de la gestion des programmes, le Groupe du service à la clientèle et le Groupe des stocks stratégiques pour déploiement rapide.

- **Le Groupe de la gestion des programmes** serait rattaché au Bureau du Chef du Service de la logistique, héritant des fonctions administratives de l'ancienne Section des transports, dans le but de centraliser la gestion des fonds, de normaliser les procédures d'exécution des budgets, de regrouper les activités de formation menées dans le monde entier, d'améliorer l'utilisation des ressources administratives du Service et de renforcer l'application du principe de responsabilité pour la gestion des fonds et des services fournis. La réaffectation des fonctions administratives de l'ancienne Section des transports au Groupe de la gestion des programmes permettrait de faire une utilisation plus judicieuse des fonds, d'éviter le chevauchement des tâches, de garantir la normalisation des biens et services achetés et de centraliser les responsabilités en matière d'administration et de certification. Le Groupe assurerait par ailleurs la supervision et la direction de projets spéciaux liés à la mise en œuvre de la stratégie globale d'appui aux missions et à la transformation de la Base de soutien logistique en Centre de services mondial (par exemple, la certification de conformité aux normes internationales, l'organisation en modules, l'élaboration d'instructions permanentes et l'exécution de projets à l'échelle de l'Organisation, comme Umoja et la mise en œuvre des normes IPSAS). Il serait également chargé de l'exécution de diverses activités de planification et de coordination menées par le Service de la logistique dans le cadre de l'appui aux missions. Il serait composé d'un logisticien principal (P-4) transféré de la Section des opérations logistiques et de six assistants administratifs (agents des services généraux recrutés sur le plan national) transférés des anciennes Sections des transports et de l'approvisionnement.
- **Le Groupe des stocks stratégiques pour déploiement rapide** serait transféré de la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions, au Siège, au Centre de services mondial et conserverait ses fonctions et attributions en matière de gestion globale des stocks stratégiques pour déploiement rapide, notamment pour ce qui y est de la planification et du

contrôle des stocks et de l'élaboration de politiques et procédures. Le Groupe serait en outre responsable de la conception de modules de services mondiaux et de la reconstitution et de la rotation des stocks stratégiques pour déploiement rapide, en collaboration avec les fonctionnaires chargés de la gestion des biens au Centre de services mondial. Il est proposé de créer, au Bureau du Chef du Service de la logistique de la Base de soutien logistique, 1 poste de chef du Groupe des stocks stratégiques pour déploiement rapide (P-4), 1 poste de logisticien (P-3) et 2 postes d'assistant administratif (agents des services généraux recrutés sur le plan national), parallèlement à la suppression de postes identiques à la Division du soutien logistique au Siège.

- **Le Groupe du service à la clientèle** servirait d'interface entre les missions et les différents acteurs au Centre de services mondial et serait chargé de fournir aux utilisateurs finals sur le terrain un appui opérationnel coordonné. Il contribuerait à faire appliquer les politiques, fournir des conseils, organiser des formations et coordonner des projets spéciaux et en assurer le suivi, en collaboration avec les sections concernées au Centre de services mondial et dans les missions. Il serait rattaché au Bureau du Chef du Service de la logistique et serait composé d'un logisticien (P-4) et de deux assistants au soutien logistique (agents des services généraux recrutés sur le plan national), tandis que des postes identiques seraient supprimés à la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions au Siège.

Section des opérations logistiques

Personnel recruté sur le plan international : diminution de 1 poste (transfert de 1 poste P-4 au Bureau du Chef du Service de la logistique)

Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 1 poste (transfert, de la Section des transports, de 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national)

55. La Section des opérations logistiques fournit des services multisectoriels au Centre de services mondial et aux missions pour ce qui est de la réception, de l'inspection et de la manutention des matériaux et du matériel, assurant notamment la préparation et l'exécution des opérations de fret vers et depuis les missions dans le monde entier. Il est proposé de centraliser les fonctions de manutention à la Section des opérations logistiques et de transférer à cette dernière un poste de manutentionnaire (agent des services généraux recruté sur le plan national) qui appartient actuellement à la Section des transports, dont la suppression est proposée.

56. Il est également proposé de transférer un poste de logisticien principal (P-4) de la Section des opérations logistiques au nouveau Groupe de la gestion des programmes créé au Bureau du Chef du Service de la logistique, ainsi qu'il est mentionné au paragraphe 54 du présent rapport.

Section de la gestion des biens

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 4 postes (création de 1 poste P-4 et de 3 postes P-3, parallèlement à la suppression de postes identiques à la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions au Siège)

Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 3 postes (création de 3 postes P-4 et 3 postes P-3, parallèlement à la suppression de postes identiques à la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions au Siège)

57. Il est proposé de créer sept postes en vue de l'établissement d'une Section de la gestion des biens au Service de la logistique à Brindisi, parallèlement à la suppression de postes identiques à la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions au Siège.

58. La Section de la gestion des biens serait chargée de veiller à ce que les stocks mondiaux soient gérés et utilisés efficacement en centralisant les composantes gestion des biens des unités à comptabilité autonome traditionnelles, y compris les compétences techniques en matière de liquidation des missions, afin de créer les synergies nécessaires au contrôle des biens, à la sélection des articles à transférer et à la planification des ressources, et à l'élaboration et l'application d'un plan préliminaire de liquidation des biens qui soit rationnel. Elle tiendrait un inventaire des stocks mondiaux et serait ainsi en mesure de fournir des rapports périodiques sur leur état, conseillerait les missions quant à la manière d'utiliser les stocks et les encouragerait à utiliser les stocks et transférer les biens à bon escient afin de renforcer l'efficacité de leurs opérations. Elle contribuerait en outre, par un appui consultatif, à l'application des politiques, à la publication de directives, à l'élaboration de documents d'orientation et à l'organisation de formations. Afin de lui donner les moyens de remplir ces fonctions, il est proposé de supprimer les postes suivants à la Division du soutien logistique au Siège et de les créer au Service de la logistique : 1 ingénieur (P-4), 1 spécialiste de l'approvisionnement (P-3), 1 fonctionnaire chargé des transports (P-3), 1 spécialiste de la gestion et de la liquidation du matériel (P-3), 1 assistant chargé des transports (agent des services généraux recruté sur le plan national), 1 assistant aux fournitures (agent des services généraux recruté sur le plan national) et 1 assistant à la gestion et à la liquidation du matériel (agent des services généraux recruté sur le plan national).

Section des services centraux d'entretien et de réparation

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 3 postes (1 P-4 et 2 postes d'agent du Service mobile transférés de la Section des approvisionnements au sein de la Base)

Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 24 postes (24 postes d'agent des services généraux transférés de la Section du transport et de la Section des approvisionnements au sein de la Base)

59. La Section des services centraux d'entretien et de réparation est une nouvelle structure dont la création est proposée au sein du Service de la logistique. Elle offrirait un éventail de services, notamment l'entretien et les réparations du matériel entreposé (stocks stratégiques pour déploiement rapide et stocks de réserve de l'ONU) ainsi que de tout le matériel en service et en entrepôt relevant du Centre de

services mondial, ce qui englobe des véhicules, des groupes électrogènes et du matériel de bureau. Dans le cadre du réaménagement de la Base pour en faire un Centre de services mondial et de la restructuration du Service de la logistique, il est proposé de transférer les activités d'entretien des anciennes sections du transport et des approvisionnements à la nouvelle Section des services centraux d'entretien et de réparation dont la création est demandée, aux fins d'optimiser l'utilisation des ateliers, du matériel et du personnel technique, d'améliorer l'efficacité du traitement des demandes de service et d'en raccourcir les délais, d'encourager la mise en commun de compétences et d'offrir davantage de souplesse dans l'appui au déploiement dans les missions. Les postes qu'il est proposé de transférer des anciennes sections du transport et des approvisionnements à la Section des services centraux d'entretien et de réparation, où ils conserveraient les mêmes fonctions, sont les suivants : 1 chef (P-4) de la Section des services centraux d'entretien et de réparation, 2 spécialistes des transports (agents du Service mobile), 1 assistant administratif (agent des services généraux recruté sur le plan national), 1 assistant stocks et fournitures (agent des services généraux recruté sur le plan national), 2 assistants d'équipe (agents des services généraux recrutés sur le plan national), 2 techniciens auto (agents des services généraux recruté sur le plan national), 8 mécaniciens auto (agents des services généraux recrutés sur le plan national), 2 chauffeurs (agents des services généraux recrutés sur le plan national), 6 mécaniciens générateurs (agents des services généraux recrutés sur le plan national), et 2 techniciens du matériel (agents des services généraux recrutés sur le plan national).

Section des services centraux d'entreposage et de distribution

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 3 postes (création de 1 poste P-3 parallèlement à la suppression de 1 poste identique au sein de la Division du soutien logistique au Siège, et transfert, de la Section des approvisionnements au sein de la Base, de 1 poste P-4 et de 1 poste P-3)

Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 28 postes [28 postes d'agent des services généraux transférés, au sein de la Base, de la Section du transport (8), de la Section des approvisionnements (19) et de la Section des services auxiliaires internes (1)]

60. La Section des services centraux d'entreposage et de distribution est une nouvelle structure qu'il est proposé de créer au sein du Service de la logistique. Elle offrirait un éventail de services de réception, d'entreposage et de distribution de diverses marchandises pour les approvisionnements, le génie, la gestion des installations et la gestion du matériel de transport, jouant un rôle d'appui aux missions ainsi qu'au Centre de services mondial. Il est proposé de centraliser les activités d'entreposage en les faisant passer des anciennes sections du génie, du transport et des approvisionnements à la Section des services centraux d'entreposage et de distribution. Cette dernière serait chargée de la gestion des articles consommables et des biens durables destinés aux stocks stratégiques pour déploiement rapide, aux stocks de réserve de l'ONU et aux stocks de la Base; elle assumerait les fonctions suivantes : réception, manutention, entreposage et entretien des biens; distribution des articles aux missions et au Centre de services mondial; réalisation de l'inventaire physique et comptabilisation en pertes des biens appartenant à l'ONU. Les postes remplissant les fonctions d'entreposage et de distribution seraient transférés des sections du transport et des approvisionnements,

supprimées, à la Section des services centraux d'entreposage et de distribution, où ils conserveraient les mêmes fonctions, comme suit : 1 chef (P-4) de la Section des services centraux d'entreposage et de distribution, 1 fonctionnaire des approvisionnements (P-3), 10 assistants stocks et fournitures (agents des services généraux recrutés sur le plan national), 16 assistants aux entrepôts (agents des services généraux recrutés sur le plan national) et 1 assistant administratif (agent des services généraux recruté sur le plan national).

61. Outre les postes transférés des sections du transport et des approvisionnements, il est proposé de transférer un poste d'assistant stocks et fournitures (agent des services généraux recruté sur le plan national) de la Section des services auxiliaires internes et de créer un poste de fonctionnaire des approvisionnements (P-3) parallèlement à la suppression d'un poste identique au Siège, au sein de la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions.

Centre des normes et études techniques

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 3 postes (création de 3 postes P-3 parallèlement à la suppression de 3 postes identiques au Siège, au sein de la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions)

Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 2 postes (création de 2 postes d'agent des services généraux, parallèlement à la suppression de 2 postes identiques au Siège, au sein de la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions)

62. Le Centre des normes et études techniques a pour mandat de fournir aux missions des services techniques en matière de génie consistant notamment à mettre au point et à tenir à jour des plans, échelles et gabarits normalisés pour les travaux de génie effectués sur le terrain. Il regroupe en un même lieu les normes internationales et des avant-projets normalisés, qui comprennent notamment des plans, énoncés des travaux, devis quantitatifs et devis descriptifs, ainsi que des outils et modèles de planification, auxquels les ingénieurs déployés dans les opérations sur le terrain ont accès pour exécuter rapidement et efficacement les travaux de construction sur le terrain.

63. Il est proposé de transférer au Centre de services mondial les fonctions du génie, actuellement assurées au Siège, afin de renforcer l'appui fourni aux missions dans les domaines suivants : conseils spécialisés sur la planification à long terme du développement et les stratégies en la matière; établissement de contrats-cadres; gestion de projets complexes et spécifiques en matière de génie; examen et approbation de la conception et de la réalisation des principales structures et installations, ainsi que de la mise en place de systèmes et de la conduite des activités de génie sur le terrain; mise au point de conseils en matière de génie pour toutes les nouvelles missions, et liaison avec les autres services concernés par les questions relatives au génie au sein du Département de l'appui aux missions et d'autres entités du système des Nations Unies; et exercice des principales fonctions de certification pour tous les centres de coûts concernés.

64. À cette fin, il est proposé de créer 5 postes (3 P-3 et 2 postes d'agent des services généraux) et de supprimer parallèlement les postes correspondants au

Siège, au sein de la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions. Les postes dont la création est demandée concernent 3 ingénieurs (P-3) et 2 assistants génie (agents des services généraux).

Tableau 4

Ressources humaines : Service des communications et de l'informatique

<i>Personnel civil</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>					Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>	<i>Service mobile</i>				
Service des communications et de l'informatique (Brindisi)									
Postes approuvés pour 2011/12	–	–	4	3	8	15	42	–	57
Postes proposés pour 2012/13	–	–	4	3	7	14	42	–	56
Variation nette	–	–	–	–	(1)	(1)	–	–	(1)
Service des communications et de l'informatique (Valence)									
Postes approuvés pour 2011/12	–	–	5	1	2	8	14	–	22
Postes proposés pour 2012/13	–	–	5	1	4	10	14	–	24
Variation nette	–	–	–	–	2	2	–	–	2
Effectif total du Service des communications et de l'informatique									
Postes approuvés pour 2011/12	–	–	9	4	10	23	56	–	79
Postes proposés pour 2012/13	–	–	9	4	11	24	56	–	80
Variation nette	–	–	–	–	1	1	–	–	1

^a Administrateurs et agents des services généraux.

65. Les changements qu'il est proposé d'apporter à l'effectif du Service des communications et de l'informatique sont récapitulés dans le tableau ci-dessous.

<i>Source</i>	<i>Unité administrative</i>			<i>Nombre de postes</i>		
	<i>Bénéficiaire</i>			<i>Gagnés</i>	<i>Perdus</i>	<i>Détails</i>
Section des services auxiliaires internes	Bureau du Chef du Service des communications et de l'informatique (Valence)	Transfert	1		Agence du Service mobile	
Section de l'appui aux réseaux. Service des communications et de l'informatique (Brindisi)	Section de l'appui aux réseaux, Service des communications et de l'informatique (Valence)	Transfert	1	(1)	Agence du Service mobile	
Nombre de postes transférés depuis ou vers le Service des communications et de l'informatique			2	(1)		
Nombre net de postes supplémentaires au Service des communications et de l'informatique			1			

Bureau du Chef du Service des communications et de l'informatique (Valence)

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 1 poste (transfert d'un poste d'agent des services généraux, depuis la Section des services auxiliaires internes)

66. Le Centre de services mondial fournit des services informatiques destinés aux utilisateurs basés à Brindisi et à Valence ainsi qu'aux missions. Compte tenu de la proposition consistant à transférer à Valence les fonctions relatives aux ressources humaines des missions, ainsi que les postes supplémentaires connexes, il est demandé de transférer un poste de coordonnateur de l'appui informatique et télématique aux missions au Bureau du Chef du Service des communications et de l'informatique à Valence. Le rôle de ce coordonnateur sera d'apporter les services de soutien informatique voulus, notamment la mise à disposition de Lotus Notes, d'ordinateurs de bureau, de progiciels, de moyens d'impression, de services de téléphonie mobile et de téléphonie fixe, et d'un accès externe aux réseaux privés virtuels destinés aux utilisateurs basés à Valence. Le coordonnateur de l'appui arrêtera également des procédures permettant d'assurer un transfert sans heurt à Valence des fonctions précitées.

Section de l'appui aux réseaux (Service des communications et de l'informatique, Valence)

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 1 poste (transfert d'un poste d'agent des services généraux depuis la Section de l'appui aux réseaux de la Base de Brindisi)

67. Compte tenu de la création proposée de postes supplémentaires à Valence, il est demandé de transférer un poste de technicien des télécommunications (agent du Service mobile) depuis la Section de l'appui aux réseaux de Brindisi vers celle de Valence pour assurer la configuration et le fonctionnement des services téléphoniques et de l'infrastructure connexe, ainsi que l'appui aux utilisateurs basés à Valence.

Tableau 5

Ressources humaines : Section de la gestion des ressources humaines des missions

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/ D-1	P-5/ P-4	P-3/ P-2	Service mobile				
Bureau du Chef de la Section de la gestion des ressources humaines des missions									
Postes approuvés pour 2011/12	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Postes proposés pour 2012/13	–	–	1	–	–	1	1	–	2
Variation nette	–	–	1	–	–	1	1	–	2
Groupe de la gestion des listes d'aptitude									
Postes approuvés pour 2011/12	–	–	–	–	–	–	–	–	–

<i>Personnel civil</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>					Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>	<i>Service mobile</i>				
Postes proposés pour 2012/13	–	–	–	–	–	–	5	–	5
Variation nette (postes)	–	–	–	–	–	–	5	–	5
Emplois de temporaire approuvés ^b pour 2011/12	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Emplois de temporaire proposés ^b pour 2012/13	–	–	–	12	–	12	4	–	16
Variation nette (emplois de temporaire)	–	–	–	12	–	12	4	–	16
Total (Groupe de la gestion des listes d'aptitude)									
Effectif approuvé pour 2011/12	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif proposé pour 2012/13	–	–	–	12	–	12	9	–	21
Variation nette	–	–	–	12	–	12	9	–	21
Groupe du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions									
Postes approuvés pour 2011/12	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Postes proposés pour 2012/13	–	–	1	2	–	3	2	–	5
Variation nette	–	–	1	2	–	3	2	–	5
Groupe de la vérification des références									
Postes approuvés pour 2011/12	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Postes proposés pour 2012/13	–	–	–	–	–	–	6	–	6
Variation nette	–	–	–	–	–	–	6	–	6
Groupe de l'indemnité pour frais d'études									
Postes approuvés pour 2011/12	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Postes proposés pour 2012/13	–	–	–	–	–	–	2	–	2
Variation nette	–	–	–	–	–	–	2	–	2
Groupe du renforcement des capacités									
Postes approuvés pour 2011/12	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Postes proposés pour 2012/13	–	–	1	1	–	2	2	–	4
Variation nette	–	–	1	1	–	2	2	–	4
Total (Section de la gestion des ressources humaines des missions)									
Effectif approuvé pour 2011/12	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Effectif proposé pour 2012/13	–	–	3	15	–	18	22	–	40
Variation nette (Section de la gestion des ressources humaines des missions)	–	–	3	15	–	18	22	–	40

^a Administrateurs et agents des services généraux.

^b Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), au titre des dépenses relatives au personnel civil.

68. Les changements qu'il est proposé d'apporter à l'effectif de la Section de la gestion des ressources humaines sont récapitulés dans le tableau ci-dessous.

Source	Unité administrative		Nombre de postes		
	Bénéficiaire		Gagnés	Perdus	Détails
Bureau du Directeur du Centre de services mondial (Groupe du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions)	Groupe du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions	Transfert	5		1 P-4, 2 P-3, 2 agents des services généraux
Bureau du Directeur du Centre de services mondial (Groupe du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions)	Groupe de l'indemnité pour frais d'études	Transfert	2		Agents des services généraux recrutés sur le plan national
Section des ressources humaines	Groupe de la vérification des références	Transfert	6		Agents des services généraux recrutés sur le plan national (emplois de temporaire dont la conversion en postes est proposée)
Division du personnel des missions (Département de l'appui aux missions)	Bureau du Chef de la Section de la gestion des ressources humaines des missions	Création de postes après suppression de postes identiques au sein du Département de l'appui aux missions	2		1 P-5, 1 agent des services généraux recruté sur le plan national
Division du personnel des missions (Département de l'appui aux missions)	Groupe de la gestion des listes d'aptitude	Création de postes et d'emplois de temporaire après suppression de postes identiques au sein du Département de l'appui aux missions	21		12 P-3 financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), 5 postes d'agent des services généraux recrutés sur le plan national et 4 emplois de temporaire pourvus sur le plan national
Division du personnel des missions (Département de l'appui aux missions)	Groupe du renforcement des capacités	Création de postes après leur suppression au sein du Département de l'appui aux missions	4		1 P-4, 1 P-3, 2 postes d'agent des services généraux
Nombre de postes créés à la Section de la gestion des ressources humaines des missions et de postes réaffectés et transférés depuis ou vers cette section			40		
Nombre net de postes supplémentaires à la Section de la gestion des ressources humaines des missions			40		

Section de la gestion des ressources humaines des missions

69. Il est proposé de transférer les fonctions de gestion des ressources humaines des missions actuellement assurées par la Division du personnel des missions du Siège à la Base d'appui de Valence de sorte que celle-ci ne soit plus seulement un site actif secondaire de télécommunications pour la reprise après sinistre et un

centre informatique institutionnel, mais devienne aussi un centre de services spécialisés dans les domaines de la gestion du personnel des missions ainsi que du budget et des finances des opérations hors Siège. Il est proposé de créer à Valence au cours de l'exercice budgétaire 2012/13 la Section de la gestion des ressources humaines des missions, afin d'y assurer plus efficacement l'ensemble des activités relatives au recrutement. Elle serait composée du Groupe de la gestion des listes d'aptitude, du Groupe du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions, du Groupe de la vérification des références, du Groupe du renforcement des capacités et du Groupe de l'indemnité pour frais d'études.

Bureau du Chef de la Section de la gestion des ressources humaines des missions

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 1 poste (création d'un poste P-5, parallèlement à la suppression d'un poste identique à la Division du personnel des missions du Département de l'appui aux missions du Siège)

Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 1 poste (création d'un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national, parallèlement à la suppression d'un poste identique à la Division du personnel des missions du Département de l'appui aux missions du Siège)

70. Dans le cadre du projet de création de la Section de la gestion des ressources humaines des missions, qui comprendrait 5 groupes et 40 postes au total, il est proposé de créer un poste de chef de section (P-5), dont le titulaire serait principalement chargé de superviser l'ensemble des activités relatives au recrutement et de superviser les différents groupes de la Section. Le Chef de la Section serait appuyé par un assistant administratif (agent des services généraux recruté sur le plan national). La suppression simultanée d'un poste P-5 et d'un poste d'agent des services généraux à la Division du personnel des missions du Siège est proposée dans le projet de budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

Groupe de la gestion des listes d'aptitude

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 12 emplois de temporaire (création de 12 emplois de temporaire P-3, parallèlement à la suppression de 12 emplois de temporaire identiques à la Division du personnel des missions du Département de l'appui aux missions du Siège)

Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 5 postes et de 4 emplois de temporaire (création de 5 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national à la Base d'appui des Nations Unies à Valence, parallèlement à la suppression de 5 postes identiques à la Division du personnel des missions du Département de l'appui aux missions du Siège, et de 4 emplois de temporaire (agents des services généraux recrutés sur le plan national), parallèlement à la suppression de 4 emplois de temporaire identiques à la Division du personnel des missions du Département de l'appui aux missions du Siège)

71. Il est proposé de réaffecter au Centre de services mondial les fonctions de l'équipe de gestion du fichier de candidats de la Division du personnel des missions

du Département de l'appui aux missions. L'équipe actuelle au sein de la Division comprend 7 postes (1 P-5 et 6 agents des services généraux) et 16 emplois de temporaire (12 P-3 et 4 agents des services généraux), financés par le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. Ces postes et emplois de temporaire seraient supprimés, et des postes et emplois de temporaire en nombre équivalent seraient créés au Centre de services mondial. Les 12 responsables de groupe professionnel (P-3) seraient des spécialistes dotés d'une expérience relative aux opérations de maintien de la paix, et seraient chargés de tous les processus de recrutement dans leur secteur respectif. Ils examineraient les candidatures, sélectionneraient les candidats pour lesquels une évaluation plus poussée s'impose, assureraient le secrétariat des groupes d'experts et établiraient les rapports présentés au Conseil central de contrôle pour le personnel des missions. Ils surveilleraient également les taux d'occupation des postes dans les missions pour leurs groupes professionnels respectifs, gèreraient le fichier de candidats dont ils auraient la charge et détermineraient les possibilités de mobilité pour les membres du personnel des missions en vue d'assurer une relève dans les lieux d'affectation difficiles. Les 12 responsables de groupe professionnel (P-3) et les 4 assistants administratifs (agents des services généraux) sont actuellement financés en tant qu'emplois de temporaire par le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

72. Dans son rapport intitulé « Investir dans le capital humain » (A/61/255), le Secrétaire général a proposé que les fichiers de candidats soient utilisés en priorité comme instrument de sélection, d'affectation et de promotion pour pourvoir tous les postes vacants, y compris hors Siège. À cet effet, le Département de l'appui aux missions a été chargé de créer et tenir à jour un fichier fiable de candidats hautement qualifiés, compétents et disponibles pour répondre aux besoins en effectifs actuels et prévus des opérations de maintien de la paix et missions politiques spéciales de l'ONU, grâce à l'examen des candidatures extérieures; à la coopération avec des spécialistes de l'organisation des carrières; à la sensibilisation des États Membres, des partenaires des opérations de maintien de la paix et des organismes, fonds et programmes des Nations Unies; et au tissage de relations avec les institutions et associations professionnelles en vue de satisfaire les besoins en effectifs actuels et prévus et produire des fichiers de candidats présélectionnés, tout en assurant l'équilibre hommes-femmes, une diversité géographique aussi grande que possible et une représentation appropriée des pays qui fournisse des contingents et des effectifs de police. La charge de travail supplémentaire découlant de la mise en œuvre de cette réforme du système de sélection, jointe à la nécessité d'attirer et retenir suffisamment de personnes qualifiées dans les opérations de maintien de la paix et d'être en mesure de gérer les demandes en personnel de celles-ci, exige la création d'emplois de temporaire dont les titulaires seraient chargés d'élaborer et gérer des fichiers de candidats qualifiés présélectionnés susceptibles d'être recrutés par les missions. Le rôle des responsables de groupe professionnel a été précisé dans l'instruction administrative ST/AI/2010/3 sur le système de sélection du personnel. Étant donné que leurs fonctions sont essentielles pour la méthode fondée sur l'utilisation de fichiers de candidats et la réussite de la mise en œuvre d'Inspira, il est proposé de maintenir les emplois de temporaire des responsables de groupe professionnel et des assistants administratifs. Au moment de leur création, la Division du personnel des missions avait proposé que les emplois de responsable de groupe professionnel soient remplis par des fonctionnaires des missions expérimentés détachés de leur lieu d'affectation principal au Siège pour une période de deux ans. Il est proposé de continuer à relever périodiquement le personnel

remplissant les fonctions relatives aux finances et aux ressources humaines, conformément à la recommandation formulée par le Bureau des services de contrôle interne dans son examen et son analyse de la structure du Secrétariat chargée de gérer et d'appuyer les opérations de maintien de la paix.

Conseil central de contrôle pour le personnel des missions

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 3 postes (1 P-4 et 2 P-3) de Brindisi à Valence

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 2 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national de Brindisi à Valence

73. Le Conseil central de contrôle pour le personnel des missions fait actuellement partie du Bureau du Directeur à Brindisi. Il est proposé de transférer le Conseil à la Section de la gestion des ressources humaines des missions de Valence, aux côtés d'autres groupes s'occupant des ressources humaines, afin de tirer partie au maximum des gains d'efficacité offerts par le regroupement à Valence de l'ensemble des fonctions relatives aux ressources humaines des missions et de renforcer leur cohésion.

Groupe de l'indemnité pour frais d'études

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 2 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national de Brindisi à Valence

74. Le Groupe de l'indemnité pour frais d'études fait actuellement partie du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions au Bureau du Directeur de la Base de soutien logistique de Brindisi. Il est proposé de transférer le Groupe à la Section de la gestion des ressources humaines des missions de Valence, en tant que groupe distinct placé sous la supervision du Chef de la Section.

Groupe de la vérification des références

Personnel recruté sur le plan national : transfert de Brindisi à Valence et transformation en postes de 6 emplois de temporaire (agents des services généraux recrutés sur le plan national)

75. Le Groupe de la vérification des références est une unité existante comptant six emplois de temporaire d'assistant chargé des ressources humaines (agent des services généraux recruté sur le plan national), actuellement basés à la Section des ressources humaines de Brindisi. Il est proposé de transférer ce groupe à Valence et de convertir en postes les six emplois de temporaire. L'harmonisation des conditions d'emploi du personnel des missions avec celles du personnel du Siège a fait de la vérification des références une étape obligatoire du processus de sélection du personnel au niveau mondial, et, compte tenu du caractère permanent de cette fonction, il est proposé de transformer en postes les six emplois de temporaire s'y rapportant.

Groupe du renforcement des capacités

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 2 postes (création d'un poste P-4 et d'un poste P-3, parallèlement à la suppression de postes identiques à la Division du personnel des missions du Département de l'appui aux missions du Siège)

Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 2 postes (création de 2 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national, parallèlement à la suppression de 2 postes identiques à la Division du personnel des missions du Département de l'appui aux missions du Siège)

76. Dans le cadre du projet de création de la Section de la gestion des ressources humaines des missions au sein du Centre mondial de services à la Base d'appui de Valence, il a été décidé que la mise en place d'une capacité d'appui aux missions était une priorité. Le Groupe du renforcement des capacités dont la création est proposée serait chargé de fournir des conseils aux spécialistes des ressources humaines des missions, d'appuyer les missions pendant leurs périodes de démarrage et de liquidation et de former les nouveaux membres du personnel du Centre de services mondial recrutés sur le plan local. Le Groupe comprendrait deux postes de spécialiste des ressources humaines (1 P-4 et 1 P-3) et deux postes d'assistant chargé des ressources humaines (agent des services généraux recruté sur le plan national). Les postes correspondants seraient simultanément supprimés à la Division du personnel des missions du Département de l'appui aux missions du Siège.

77. Le spécialiste des ressources humaines de classe P-4 serait chargé de superviser le Groupe du renforcement des capacités, d'élaborer les supports de formation nécessaires et de recueillir les réactions des clients en vue de déterminer les pratiques optimales. Le titulaire du poste serait en outre un expert en droits à prestation, de façon à être en mesure de fournir des directives en la matière, en particulier pendant les phases de démarrage et de liquidation des missions.

78. Le spécialiste des ressources humaines de classe P-3 serait chargé de déterminer les besoins des principaux clients en matière de renforcement des capacités ainsi que d'organiser, au besoin, des sessions de formation et des visites d'appui sur le terrain. Le titulaire du poste devrait également être en mesure d'intervenir rapidement sur le terrain pour appuyer une mission ou combler une éventuelle lacune, en particulier pour fournir un appui au cours des phases de démarrage et de liquidation des missions.

79. Les deux assistants chargés des ressources humaines (agents des services généraux recrutés sur le plan national) seraient chargés d'appuyer le Groupe du renforcement des capacités pour l'organisation des sessions de formation, et devraient également être en mesure d'intervenir rapidement sur le terrain pour fournir un appui aux missions.

Tableau 6
Ressources humaines : unités hébergées

<i>Personnel civil</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>					Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>	<i>Service mobile</i>				
Force de police permanente									
Postes approuvés 2011/12	–	1	20	16	2	39	2	–	41
Postes proposés 2012/13	–	1	19	16	2	38	2	–	40
Variation nette	–	–	(1)	–	–	(1)	–	–	(1)
Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires									
Postes approuvés 2011/12	–	–	3	2	–	5	1	–	6
Postes proposés 2012/13	–	–	3	2	–	5	1	–	6
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Service intégré de formation									
Postes approuvés 2011/12	–	–	1	2	–	3	2	–	5
Postes proposés 2012/13	–	–	1	2	–	3	2	–	5
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total (unités hébergées)									
Effectif approuvé 2011/12	–	1	24	20	2	47	5	–	52
Effectif proposé 2012/13	–	1	23	20	2	46	5	–	51
Variation nette	–	–	(1)	–	–	(1)	–	–	(1)

80. Le tableau ci-dessous résume les modifications d'effectifs proposées en ce qui concerne les unités hébergées :

Type de modification proposée	Postes
Suppression	1 (1 P-4 à la Force de police permanente)
Diminution nette	1

Force de police permanente

Personnel recruté sur le plan international : diminution de 1 poste (suppression d'un poste P-4)

81. La Division de la police du Département des opérations de maintien de la paix du Siège, dont dépend la Force de police permanente, estime que, compte tenu de l'évolution de sa charge de travail et de la croissance continue du nombre, de l'ampleur et de la portée des initiatives visant à faire respecter l'état de droit, des opérations de police et des autres tâches qui lui sont confiées, il faut un appui stratégique au Siège pour compléter les initiatives de sensibilisation du public menées par le Département de l'information et la Section des affaires publiques du

Département des opérations de maintien de la paix. La Division a examiné les besoins en personnel de la Force de police permanente, et il est proposé de supprimer un poste de conseiller en communication en matière policière (P-4) à la Force de police permanente, et qu'un poste de spécialiste de la gestion administrative (P-3) à la Division de la police du Siège soit simultanément réaffecté en tant que conseiller en communication en matière policière et reclassé à P-4.

II. Ressources financières

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2010/11)	Montant alloué (2011/12)	Dépenses prévues (2012/13)	Variation	
				Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3)	(4) = (3) - (2)	(5) = (4) / (2)
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	14 186,2	18 667,3	19 910,4	1 243,1	6,7
Personnel recruté sur le plan national	17 261,9	20 834,5	22 815,4	1 980,9	9,5
Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—	—
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	2 737,1	976,0	1 092,9	116,9	12,0
Total partiel	34 185,2	40 477,8	43 818,7	3 340,9	8,3
Dépenses opérationnelles					
Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—	—
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—	—
Consultants	649,6	672,1	705,1	33,0	4,9
Voyages	1 113,6	1 242,6	1 268,5	25,9	2,1
Installations et infrastructures	12 206,8	8 457,5	8 164,1	(293,4)	(3,5)
Transports terrestres	681,4	609,0	672,9	63,9	10,5
Transports aériens	—	—	—	—	—
Transports maritimes ou fluviaux	—	—	—	—	—
Communications	7 029,8	7 508,2	6 796,9	(711,3)	(9,5)
Informatique	8 398,4	7 833,4	7 296,4	(537,0)	(6,9)
Services médicaux	237,1	340,1	347,7	7,6	2,2
Matériel spécial	—	—	—	—	—
Fournitures, services et matériel divers	3 614,7	1 371,8	1 391,3	19,5	1,4
Projets à effet rapide	—	—	—	—	—
Total partiel	33 931,5	28 034,7	26 642,9	(1 391,8)	(5,0)
Total brut	68 116,7	68 512,5	70 461,6	1 949,1	2,8
Recettes provenant des contributions du personnel	5 374,3	6 249,9	6 044,4	(205,5)	(3,3)
Total net	62 742,4	62 262,6	64 417,2	2 154,6	3,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—	—
Total	68 116,7	68 512,5	70 461,6	1 949,1	2,8

B. Contributions non budgétisées

82. La valeur estimative des contributions non budgétisées pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 est la suivante :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>
Contributions volontaires en nature (non budgétisées) ^a	4 743,9
Total	4 743,9

^a Valeur des bâtiments à usage de bureaux, des ateliers, des entrepôts et des terrains non bâtis mis à la disposition de la Base par le Gouvernement italien (2 653 100 dollars) et des bâtiments à usage de bureaux, des bâtiments fonctionnels et des espaces publics fournis par le Gouvernement espagnol (2 090 800 dollars).

C. Gains d'efficacité

83. Les dépenses prévues pour la période allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 tiennent compte de la mise en œuvre des initiatives suivantes, qui visent à réaliser des gains d'efficacité :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>	<i>Initiative</i>
Services collectifs de distribution	15,0	Remplacement du système d'éclairage actuel par des lampes à faible consommation d'énergie, et installation de luminaires équipés de détecteurs automatiques de mouvement dans les bâtiments de la Base. La consommation énergétique liée à l'éclairage s'en trouvera réduite d'environ 25 %.
	10,0	Amélioration de l'isolation thermique des bâtiments afin d'éviter la perte de chaleur par les fenêtres, les portes et les toits. La consommation de fioul devrait s'en trouver réduite d'environ 5 %.
	15,0	Prise en compte du cycle de vie des produits dans l'achat d'appareils à forte consommation d'énergie (par exemple les climatiseurs), et adoption de certains critères (notamment d'efficacité) en matière de spécifications techniques et d'évaluation technique
	90,0	Production de 200 kWh en moyenne, à raison de 7 heures par jour, par les panneaux photovoltaïques installés à la Base de soutien de Valence. Le coût total de l'énergie ainsi produite en 2012/13 est estimé à 23 % de la consommation actuelle.
Fournitures d'entretien des installations	25,0	Uniformisation des matériaux de construction en vue d'éviter les doubles emplois des éléments utilisés pour les services d'entretien d'une part, et de réaliser des économies d'échelle d'autre part
Matériel informatique	60,9	Mise en œuvre de la virtualisation des postes de travail
	825,6	Report des achats prévus en application de la décision de prolonger la durée de vie utile du matériel actuel
Matériel de communication	572,9	Report des achats prévus en application de la décision de prolonger la durée de vie utile du matériel actuel
Total	1 614,4	

D. Taux de vacance de postes

84. Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2012/13 ont été établies sur la base des taux de vacance de postes suivants :

(En pourcentage)

<i>Catégorie</i>	<i>Taux effectif 2010/11</i>	<i>Taux budgétisé 2011/12</i>	<i>Projection 2012/13</i>
Personnel civil			
Personnel recruté sur le plan international	19,5	12,0	18,0
Personnel recruté sur le plan national	8,0	6,0	5,0
Emplois de temporaire ^a			
Personnel recruté sur le plan international	–	–	18,0
Personnel recruté sur le plan national	4,3	9,0	5,0

^a Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

85. Les propositions concernant les taux de vacance pour les postes et emplois de temporaire pourvus sur le plan international (18 %) et national (5 %) ont été faites sur la base des derniers taux d'occupation effective des postes et des tendances qui se dégagent au moment de l'établissement du budget.

E. Formation

86. Les montants prévus au titre de la formation pour l'exercice 2012/13 se répartissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses prévues</i>
Consultants	
Formateurs	524,6
Voyages	
Voyages au titre de la formation	369,4
Fournitures, services et matériels divers	
Honoraires, fournitures et services	282,5
Total	1 176,5

87. Le nombre de participants prévu pour l'exercice 2012/13, par rapport à celui des exercices précédents, s'établit comme suit :

(Nombre de participants)

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		
	<i>Nombre effectif 2010/11</i>	<i>Nombre prévu 2011/12</i>	<i>Nombre proposé 2012/13</i>	<i>Nombre effectif 2010/11</i>	<i>Nombre prévu 2011/12</i>	<i>Nombre proposé 2012/13</i>
Formation interne	49	153	162	165	200	214
Formation externe	22	14	39	112	96	79
Total	71	167	201	277	296	293

Note : Comprend les cours de formation assurés à la Base et ailleurs en dehors de la zone de la mission.

88. La formation du personnel se fait sur place et à l'extérieur. Les programmes de formation interne prévus continueront de fournir un appui à la formation professionnelle et au perfectionnement du personnel des missions pour améliorer les compétences de base et spécialisées du personnel recruté sur le plan national et international. Les programmes portent sur les domaines suivants : sûreté et sécurité, aviation, contrôle des mouvements, communications et informatique, systèmes d'information géographique, services aux clients, gestion de projets, ressources humaines et accueil des civils. Les activités de formation externe visent à renforcer les compétences spécialisées et techniques du personnel dans les domaines suivants : communications et informatique, finances et gestion financière, transports aériens, sécurité, gestion du matériel et des approvisionnements, systèmes d'information géographique, et gestion et développement organisationnel. En tout, 494 fonctionnaires du Centre de services mondial devraient recevoir une formation au cours de la période considérée, comme suit : 118 personnes (39 agents recrutés sur le plan international et 79 sur le plan national) participeront à des formations qui se dérouleront à l'extérieur de la Base et 376 personnes (162 agents recrutés sur le plan international et 214 recrutés sur le plan national) recevront une formation interne. En outre, 400 personnes suivront une formation préalable au déploiement du personnel civil à la Base.

III. Analyse des variations¹

89. Les termes standard qui figurent ci-après dans l'analyse des variations sont définis à l'annexe I.B du présent rapport. Ce sont les mêmes que ceux qui sont utilisés dans les rapports précédents.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan international	1 243,1	6,7 %

¹ Les variations, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysées lorsqu'elles atteignent au moins $\pm 5\%$ ou 100 000 dollars.

• **Paramètres budgétaires et gestion : moyens et produits revus à la hausse**

90. L'augmentation est principalement due aux 15 postes supplémentaires proposés et à la révision des dépenses communes de personnel en fonction des dépenses réelles, ces éléments ayant été partiellement contrebalancés par l'application d'un taux de vacance de postes de 18 % (contre 12 % dans le budget 2011/12) et par la baisse des dépenses relatives aux contributions du personnel, en application du barème international des traitements entré en vigueur au 1^{er} janvier 2012.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan national	1 980,9	9,5 %

• **Paramètres budgétaires et gestion : moyens et produits revus à la hausse**

91. L'augmentation est principalement due aux 31 postes supplémentaires proposés, ainsi qu'à l'application d'un taux de vacance de postes de 5 % (contre 6 % dans le budget 2011/12).

	<i>Variation</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	116,9	12,0 %

• **Paramètres budgétaires et gestion : moyens et produits revus à la hausse**

92. L'augmentation s'explique principalement par le fait qu'il a été proposé de pourvoir 12 emplois de temporaire sur le plan international et 4 sur le plan national, contre 13 sur le plan national dans le budget 2011/12.

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	(293,4)	(3,5%)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

93. La baisse s'explique principalement par la réduction des dépenses au titre du mobilier de bureau, des travaux d'aménagement et de rénovation, des activités de construction et des fournitures d'entretien, du fait de l'achèvement des projets de construction et de rénovation à Valence et à Brindisi pendant l'exercice 2011/12. Cette baisse est partiellement contrebalancée par l'augmentation des dépenses liées aux dépenses liées aux services collectifs de distribution et aux prestations d'entretien à la suite de la mise en service du site de Valence.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	63,9	10,5 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

94. L'augmentation des dépenses prévues tient principalement au fait que les activités de la base de soutien de Valence devraient entraîner une hausse de la consommation de carburant, et que, d'après les derniers prix constatés, le coût au

litre du carburant a été estimé à 25 cents de plus qu'à l'exercice précédent (passant de 67 cents le litre dans le budget 2011/12 à 92 cents).

	<i>Variation</i>	
Communications	(711,3)	(9,5 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

95. Les dépenses ont été revues à la baisse en raison du report de certains achats et remplacements de matériel de communication prévus, à la suite de la décision de prolonger la vie utile des équipements actuels, et du fait que la base de Valence vient d'être dotée de matériel neuf. Par ailleurs, aucun crédit n'a été demandé pour les pièces de rechange du matériel de communication compris dans les stocks stratégiques pour déploiement rapide. Cette baisse est partiellement compensée par une augmentation au titre des services d'appui en matière de communications, le coût des services de réseau externalisés ayant augmenté et les nouveaux postes proposés entraînant des dépenses supplémentaires.

	<i>Variation</i>	
Informatique	(537,0)	(6,9 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

96. Les dépenses ont été revues à la baisse en raison du report à après 2012/13 de certains achats de remplacement de matériel informatique à la suite de la décision de prolonger la durée de vie utile des biens actuels, et du fait qu'aucun crédit n'a été demandé au titre des pièces de rechange informatiques destinées aux stocks stratégiques pour déploiement rapide. Cette baisse est partiellement compensée par une augmentation au titre des services informatiques liée aux nouveaux postes proposés.

IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

97. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la Base de soutien logistique sont les suivantes :

a) **Approbation d'un budget d'un montant de 70 461 600 dollars aux fins du fonctionnement de la Base pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013;**

b) **Répartition du montant indiqué à l'alinéa a) entre les budgets des différentes opérations de maintien de la paix en activité en vue d'assurer le financement de la Base pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013.**

V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 65/289 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale et à celles du Comité des commissaires aux comptes

A. Assemblée générale

Questions transversales

(Résolution 65/289)

<i>Demande/recommandation</i>	<i>Mesures prises</i>
Souligne qu'il importe que le Secrétaire général prenne encore des mesures pour améliorer la présentation des budgets et l'exactitude des prévisions (par. 15)	Toutes les parties contribuant à l'élaboration du budget ont veillé à ce que les montants demandés pour 2012/13 soient aussi exacts que possible, sur la base des informations disponibles.
Souligne qu'il importe d'adopter de nouvelles mesures pour rendre les programmes de formation plus utiles et plus économiques, notamment de proposer des activités de formation des formateurs et des cours par visioconférence et en ligne, s'il se peut, et insiste sur le fait que les voyages au titre de la formation doivent faire l'objet d'un examen rigoureux (par. 31)	La Base de soutien logistique des Nations Unies continue de renforcer son programme de formation afin qu'il soit adapté et réponde aux besoins des clients et de l'Organisation et qu'il s'appuie chaque fois que c'est possible sur la vidéoconférence et l'enseignement en ligne.
Constate que le personnel recruté sur le plan national joue un rôle de plus en plus important dans les opérations de maintien de la paix et qu'il faut renforcer les capacités nationales et offrir aux agents de cette catégorie des possibilités de perfectionnement professionnel, et souligne que les membres du personnel recruté sur le plan national doivent pouvoir participer à tous les programmes de formation pouvant les intéresser (par. 32)	La Base dispose d'un programme complet de formation qui s'adresse au personnel recruté sur les plans tant national qu'international. L'amélioration des qualifications du personnel recruté sur le plan national est illustrée par le nombre d'agents de cette catégorie qui sont déployés sur le terrain pendant les phases de lancement, de fonctionnement et de liquidation de missions, ainsi que par les transferts de connaissances et les compétences spécialisées fournis par ces fonctionnaires dans le cadre de l'appui offert par le Centre de services mondial.
Engage le Secrétaire général à continuer d'appliquer les nouveaux ratios standard pour le matériel informatique et télématique individuel établis à l'issue de son étude de 2010 et de garantir le niveau le plus approprié de service concernant les communications satellitaires et l'accès à Internet dans chaque site d'opération des missions, eu égard aux besoins opérationnels (par. 42)	Le Centre de services mondial a appliqué et respecté les ratios standard de 2010 pour le matériel informatique et télématique individuel et utilisé les nouveaux ratios standard de 2011 pour calculer les prévisions de dépenses pour 2012/13. Il a mis en place des communications satellitaires et l'accès à Internet sur les deux sites, Brindisi et Valence, eu égard aux besoins opérationnels.

*Demande/recommandation**Mesures prises*

Prie le Secrétaire général de continuer à veiller à ce que les contrats-cadres ne soient passés qu'après une analyse détaillée de tous les coûts conformément à la pratique actuelle (par. 44)

Le Centre de services mondial a recours à des contrats-cadres pour la prestation des services nécessaires de manière récurrente sur une période prolongée. Ces contrats-cadres sont mis en place en consultation avec les unités administratives qui en font la demande sur la base de la pratique antérieure et des besoins prévus. Leur attribution se fait par appel d'offres et prend en considération tous les coûts liés à la fourniture des services en question. La Section des achats effectue régulièrement des études de marché afin de s'assurer que les contrats-cadres présentent toujours un bon rapport qualité-prix pour le Centre. Le Centre s'appuie également sur des contrats-cadres pour les besoins spéciaux au titre des opérations d'achat centralisées menées par la Division des achats du Siège.

Prie le Secrétaire général de poursuivre son action concernant l'uniformisation de la formation et la sensibilisation aux questions relatives à l'exploitation ou aux agressions sexuelles (par. 64)

La Base est suivie par l'Équipe régionale Déontologie et discipline, qui relève de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban. En outre, un responsable local effectue un travail de proximité pour sensibiliser le personnel au problème de l'exploitation et des agressions sexuelles et l'informer des mécanismes qui traitent de ces questions.

Note avec préoccupation la réapparition de problèmes précédemment signalés par le Comité des commissaires aux comptes dans la gestion des biens durables et non durables (par. 75)

La Base collabore activement avec le Département de l'appui aux missions pour systématiser la gestion, le contrôle et l'administration des stocks, conformément aux directives de celui-ci.

Souligne qu'il importe que le Secrétaire général assure une gestion avisée du matériel des opérations de maintien de la paix, notamment les biens durables et non durables et les stocks stratégiques pour déploiement rapide, et prie de nouveau le Secrétaire général de renforcer les contrôles internes portant sur la gestion de ce matériel afin qu'il existe des garde-fous permettant d'éviter le gaspillage et les pertes financières pour l'Organisation (par. 76)

Voir ci-avant

B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Questions transversales

(A/65/743)

Demande/recommandation

Le Comité consultatif continue d'estimer que l'exécution du budget devrait être jugée au regard de l'efficacité de l'utilisation des ressources et de la réalisation des objectifs définis dans le cadre de budgétisation axée sur les résultats, plutôt qu'en fonction du taux d'exécution du budget. À cet égard, le Comité souligne de nouveau qu'il y a lieu d'établir une distinction entre les économies et la sous-utilisation des ressources (voir A/63/746, par. 16). Les économies, qui consistent essentiellement en une réduction des coûts obtenue grâce à des gains d'efficacité, abaissent le niveau de financement servant de référence et ont donc une incidence sur les futurs budgets, tandis que la sous-utilisation des ressources, qui traduit peut-être des retards d'exécution ou la non-exécution des activités programmées, peut se solder par une augmentation des dépenses pendant les exercices suivants. Par ailleurs, les facteurs qui peuvent entraîner une sous-utilisation des ressources vont bien au-delà de retards dans l'exécution d'activités programmées ou de la non-exécution de ces activités. Les crédits nécessaires peuvent avoir été surestimés ou l'analyse consacrée aux ressources nécessaires à la mise en œuvre des projets peut avoir été trop superficielle (voir A/65/743/Add.6, par. 8 et 9) (par. 19).

Le Comité consultatif prend note de l'amélioration générale signalée par le Comité des commissaires aux comptes et espère que cette tendance se confirmera pendant les prochains exercices. Il est cependant préoccupé par le fait que le CCC continue de signaler des problèmes systémiques et des problèmes récurrents et s'inquiète de la lenteur avec laquelle les recommandations de cet organe sont appliquées. Le Comité souligne aussi qu'il y a un lien étroit entre l'action menée par les dirigeants en la matière et ce que fait l'Organisation sur un plan plus général pour appliquer le principe de responsabilité (voir A/65/782, par. 12) (par. 20).

Le Comité consultatif sait bien que la rapidité avec laquelle évoluent les conditions dans lesquelles les missions de maintien de la paix opèrent peut exiger un

Mesures prises

Noté. Des renseignements pertinents figurent dans le rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies pour l'exercice 2010/11 (A/66/603).

Le Centre de services mondial s'efforce de mettre en œuvre les recommandations qui n'ont pas encore été suivies d'effet et d'adopter des mécanismes adaptés pour que les problèmes récurrents soient traités comme il convient tout au long de l'exercice. De fait, sur les 21 recommandations qu'il a formulées pour l'exercice achevé le 30 juin 2010, le Comité des commissaires aux comptes a considéré, dans sa lettre d'observations y relative, que 14 avaient été appliquées, 5 étaient en voie de l'être et 2 ne l'avaient pas été. Pour l'exercice achevé le 30 juin 2011, il a formulé 12 recommandations, soit 42 % de moins que pour l'exercice précédent.

La Base veillera à ce que toutes les futures propositions de réaffectation de ressources ne portent que sur les montants réellement nécessaires pour faire face aux

Demande/recommandation

Mesures prises

ajustement des plans opérationnels et, partant, des réaffectations de ressources entre les différentes catégories de dépenses pendant l'exercice budgétaire. Soucieux de préserver la transparence et la discipline budgétaires, le Comité compte toutefois que les propositions de réaffectation de ressources continueront d'être examinées de près afin de veiller à ce qu'elles ne portent que sur les montants strictement nécessaires pour faire face aux changements de priorités (par. 22).

Le Comité consultatif salue les mesures prises pour affiner et améliorer la présentation et les cadres logiques des budgets des missions de maintien de la paix. Toutefois, comme souligné par le Comité des commissaires aux comptes dans son dernier rapport sur les opérations de maintien de la paix [A/65/5 (Vol. II)], des lacunes persistent. Le Comité consultatif partage cet avis et estime, par exemple, que les produits présentés dans les projets de budget de certaines missions sont trop nombreux et trop détaillés. À son avis, l'une des difficultés posées par les cadres logiques tient à la présentation d'objectifs mesurables qui permettent aux États Membres d'évaluer l'efficacité avec laquelle les mandats sont exécutés et au Secrétariat d'utiliser ces cadres comme outils de planification et de contrôle. Fort du rôle qu'il joue dans la procédure d'examen des budgets, le Comité consultatif estime qu'il y a lieu d'examiner à nouveau la faisabilité des cadres logiques, en particulier dans les opérations de maintien de la paix. À cet égard, il attend avec intérêt d'examiner les propositions que le groupe d'étude sur la gestion axée sur les résultats présentera à l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session (par. 26).

Étant donné le montant des dépenses de maintien de la paix, qui ont dépassé 7,5 milliards de dollars en 2009/10, le Comité consultatif estime que des gains d'efficacité de l'ordre de 24 millions de dollars sont insuffisants (par. 27).

Comme indiqué au paragraphe 43, le Comité estime que le Secrétaire général devrait continuer à examiner la question des postes vacants de longue date et des postes correspondant à des fonctions qui ne sont peut-être plus indispensables. De plus, il continue d'estimer que les postes devenus inutiles devraient être supprimés et que toute création de poste devrait être dûment justifiée (voir A/64/660, par. 19) (par. 30).

changements opérationnels et soient conformes aux dispositions du Règlement financier et des règles de gestion financière en vigueur.

Le Centre de services mondial réévalue en permanence la faisabilité de ses cadres de budgétisation axée sur les résultats, ce qui a notamment donné lieu à l'organisation, en juin et septembre 2011, d'une formation interne visant à améliorer et faire progresser l'élaboration et le suivi des cadres en question. Par ailleurs, le cadre de budgétisation axée sur les résultats proposé pour le Centre a été actualisé en tenant compte des indicateurs et produits liés au transfert proposé de certaines fonctions actuellement assurées au Siège; il comprend des objectifs mesurables permettant aux États Membres d'évaluer l'incidence des fonctions transférées sur l'exécution du mandat du Centre.

La Base examine actuellement s'il serait possible d'obtenir des gains d'efficacité d'au moins 1 % dans le cadre du budget actuel, en application d'une directive du Département de l'appui aux missions.

Le Centre de services mondial continue d'analyser son taux de vacance de postes et d'œuvrer à le résorber. Depuis le début de l'exercice 2011/12, ce taux baisse progressivement. À la fin du mois de janvier 2012, il s'établissait globalement à 9,48 % (personnel recruté sur les plans national et international).

Le Comité consultatif estime que les mesures qui ont été prises pour appliquer la résolution 65/248 révèlent la mesure dans laquelle un grand nombre de postes dans les missions de maintien de la paix sont restés vacants pendant de longues périodes. Cette situation a également été mentionnée dans le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix, dans lequel, de l'avis du Comité, elle pourrait indiquer que les postes en question ne sont plus nécessaires, surtout lorsque les missions s'acquittent de leur mandat de manière satisfaisante en utilisant les ressources dont elles disposent (A/65/5 (Vol. II), par. 218). Le Comité consultatif réitère qu'il est nécessaire de réexaminer périodiquement la liste des postes demeurés vacants pendant de longues périodes et, en particulier, avant qu'il soit proposé à l'Assemblée générale de créer de nouveaux postes (par. 43).

Compte tenu du nombre élevé de candidats présélectionnés sur les fichiers et de la disponibilité probable du personnel des missions qui s'acheminent vers la phase de transition ou de retrait, le Comité consultatif s'attend à une réduction sensible du taux de vacance de postes et des délais de recrutement (voir également par. 49 et 50 ci-dessous). Il devrait également être moins nécessaire de recourir à des équipes d'intervention, ce qui, comme le Comité l'a fait observer précédemment, est assez coûteux (voir A/64/660, par. 42) (par. 47).

Compte tenu du niveau élevé des dépenses afférentes aux carburants et de l'exposition au risque de fraude et d'abus, le Comité consultatif espère que la priorité sera accordée à la mise en service en temps voulu du système de gestion des carburants dans toutes les opérations de maintien de la paix. Entre-temps, le Comité espère que les efforts se poursuivront en vue de garantir une surveillance et des contrôles internes efficaces (par. 62).

Le Comité consultatif espère qu'il sera tenu compte des conditions environnementales pour déterminer si des biens pouvant être acquis au moyen de contrats-cadres sont adaptés à certaines régions. Les conditions environnementales existantes devraient également constituer un facteur à prendre en considération dans la détermination de cycles appropriés de remplacement de l'équipement pour chaque opération de maintien de la paix (par. 68).

Voir ci-avant

Le Centre de services mondial n'a pas recours aux services d'équipes d'intervention pour ses opérations de recrutement. Dans la mesure du possible, il puise dans les fichiers de candidats présélectionnés. Depuis le début de l'exercice 2011/12, son taux de vacance de postes baisse progressivement : à la fin du mois de janvier 2012, celui-ci s'établissait globalement à 9,48 % (personnel recruté sur les plans national et international).

Le Centre de services mondial a déjà mis en service le système de gestion des carburants et surveille en permanence la consommation globale à cet égard. Un deuxième outil de suivi est exploité en parallèle, étant donné que les autorités italiennes demandent également une version papier des registres de carburant à des fins d'exonération fiscale.

Les unités à comptabilité autonome du Centre de services mondial sont parfaitement au fait des facteurs environnementaux, dont il est dûment tenu compte dans le recours aux contrats-cadres. En outre, les contraintes environnementales sont prises en considération comme il convient dans la détermination des cycles de remplacement.

Le Comité consultatif est troublé de savoir que la majorité des missions n'ont toujours pas achevé leur plan de formation obligatoire. Quand on sait que le montant global des crédits consacrés à la formation pour l'exercice en cours dépasse 25 millions de dollars, dont 18 millions inscrits aux budgets des missions, on pourrait s'attendre à ce que l'achèvement de ces plans soit une priorité. Le Comité recommande donc à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de faire en sorte que toutes les missions se conforment à cet impératif (par. 114).

Le Comité consultatif a insisté à plusieurs reprises sur la nécessité d'établir un lien entre les programmes et objectifs de formation, d'une part, et l'exécution du mandat et les objectifs de l'Organisation, de l'autre. Il considère comme des pas en avant, à cet égard, l'établissement de priorités stratégiques en matière de formation et la règle selon laquelle chaque mission doit avoir son propre plan de formation correspondant à ses besoins particuliers, afin que ce plan corresponde aux besoins qui lui sont propres. Il compte que les demandes de crédits de formation figurant dans les projets de budget 2012/13 des missions seront fondées sur des priorités bien cernées, énoncées dans le plan de formation de chaque mission (par. 115).

Vu l'importance des fonds alloués aux activités de formation, le Comité consultatif estime que des mesures doivent encore être prises afin d'optimiser l'efficacité et la rentabilité de l'exécution des programmes. Il réaffirme à ce sujet que les voyages au titre de la formation doivent continuer à faire l'objet d'un examen

Le Centre de perfectionnement et de services de conférence du Centre de services mondial travaille actuellement à l'élaboration d'un plan complet de formation des missions pour 2012/13, sur la base des besoins recensés en la matière. Le plan devrait être prêt au troisième trimestre de l'exercice 2011/12. De plus, le Service de la logistique met au point, programme et dispense un large éventail de cours de formation technique à l'intention des missions et du Centre de services mondial, en liaison avec le Centre de perfectionnement et de services de conférence ainsi qu'avec les coordonnateurs de la formation dans les missions. Le plan de formation du Service des communications et de l'informatique du Centre de services mondial est fondé sur les priorités stratégiques précisées dans son document d'orientation et mis en œuvre par l'intermédiaire du programme de formation de la Division de l'informatique et des communications du Département de l'appui aux missions, programme ouvert à tous les fonctionnaires du Département et du Centre qui s'occupent d'informatique et de communications. Des critères d'évaluation du personnel en matière de formation sont ensuite adoptés, des priorités stratégiques sont intégrées dans le plan de travail de la Section et les cours correspondants sont proposés dans le cadre du plan de formation du Service des communications et de l'informatique.

Les prévisions de dépenses du Centre de perfectionnement et de services de conférence pour l'exercice 2012/13 ont été élaborées avec pour première priorité la prise en compte des besoins spécifiques des missions. Le Centre a notamment mis en place des programmes visant à favoriser l'adhésion du personnel à la réorganisation du Centre de services mondial.

Le Centre de perfectionnement et de services de conférence a mis au point des procédures différentes dans le cadre du nouveau cycle budgétaire. Les demandes des missions en matière de formation ont été regroupées aux fins de proposer des formations internes et de limiter ainsi les frais de déplacement.

rigoureux et qu'il convient d'en restreindre le nombre dans toute la mesure possible (voir A/63/746, par. 63) (par. 135).

(A/65/743/Add.12)

Le Comité consultatif recommande d'approuver la démarche du Secrétaire général, qui devrait faciliter la conversion de la Base de soutien logistique en Centre de services mondial (par. 20).

Le Centre de services mondial a entrepris de restructurer les fonctions administratives et opérationnelles en vue d'améliorer la gestion et l'utilisation des ressources pour une meilleure prestation de service.

Le Comité estime que le moment du regroupement et de la rationalisation des composantes de la Base est bien choisi pour se pencher sur les processus administratifs, éliminer les procédures inefficaces et les doubles emplois et améliorer les méthodes de travail. Il estime raisonnable d'espérer que l'adoption de procédures et de processus efficaces se traduira par des économies en matière de ressources humaines et financières (par. 21).

Le Comité consultatif note que le nouveau modèle de prestation de services doit être mis en application progressivement, sur cinq ans. Tout en constatant que la Base assure déjà certaines fonctions qui ne relèvent pas strictement de la logistique – communications, formation, soutien aérien et sécurité (A/65/743, par. 159) –, il estime que les dispositions organisationnelles et les méthodes de travail adaptées à ce modèle ont encore besoin d'être précisées. Il recommande donc que les enseignements tirés du transfert des cinq fonctions durant la première phase soient exploités pour affiner encore davantage la méthode d'élaboration de l'organigramme et procéder aux ajustements nécessaires lorsqu'il sera proposé de transférer d'autres fonctions du Siège au Centre de services mondial. Il attend avec intérêt de trouver dans le prochain rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la stratégie globale d'appui aux missions un bilan de la première phase du processus (par. 27).

Le Centre de services mondial s'emploie activement à appliquer les meilleures pratiques et les enseignements tirés de l'expérience afin d'assurer une coordination, une cohérence et une harmonisation adéquates de la prestation améliorée des services dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie globale d'appui aux missions.

À mesure que la Base de soutien logistique se transformera en Centre de services mondial et que des fonctions supplémentaires lui seront transférées du Siège, le cadre de budgétisation axée sur les résultats deviendra un outil essentiel pour évaluer l'état d'avancement et mesurer les performances de ces nouvelles fonctions. Le Comité espère que le cadre

Les indicateurs et les produits relatifs au transfert de fonctions proposé figurent dans le cadre de budgétisation axée sur les résultats pour l'exercice 2012/13, dans les parties intitulées Service de la logistique et Section de la gestion des ressources humaines des missions.

logique de budgétisation sera conçu de façon à faire apparaître les réalisations escomptées, les indicateurs de succès et les produits pour chacune des fonctions qui seront transférées, et assorti d'objectifs de rendement, de données de référence et d'objectifs (par. 33).

Le Comité s'inquiète de l'augmentation importante du coût des services de sécurité et prie le Secrétaire général d'examiner la question. Il recommande que le Secrétaire général soit invité à tout mettre en œuvre pour que des conditions plus favorables soient obtenues lors du renouvellement du contrat de prestation de services de sécurité (par. 51).

Le Comité consultatif souligne qu'il importe d'assurer le suivi des formations dispensées au personnel et recommande que les mesures prises à la Base pour consigner et suivre les activités de formation s'inscrivent dans le cadre de ce système de gestion de la formation (par. 52).

Le Comité réaffirme que, compte tenu du nombre et de l'importance des projets en cours dans le domaine de la gestion des ressources humaines, il faut que ce soit le Siège qui définisse les orientations et assure la supervision fonctionnelle du secrétariat du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions, même si celui-ci se trouve dans les locaux du Bureau du Directeur de la Base. Le Comité recommande que le Secrétaire général soit invité à contrôler l'efficacité des modes d'organisation en place et à en rendre compte dans le prochain projet de budget de la Base (par. 54).

Au 6 juillet 2011, la Base d'appui à Valence était complètement opérationnelle et son concept général d'opérations était clair et précis. La Base a donc conclu un contrat de louage de services de sécurité d'une durée de cinq ans. Les services et les coûts ont été déterminés à la suite d'un appel d'offres et il ne devrait pas y avoir d'écart significatif.

La Base a entrepris de mettre au point un mécanisme de suivi des diverses activités de formation proposées et gérées par le Centre de services mondial.

Bien que placé sous l'autorité du Directeur de la Base pour tout ce qui touche aux questions administratives, depuis qu'il a été transféré du Siège, le secrétariat du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions relève du Directeur de la Division du personnel des missions pour ses orientations stratégiques et sa supervision fonctionnelle. Au besoin, pour ce qui est des orientations, le secrétariat du Conseil peut également s'adresser directement au Bureau de la gestion des ressources humaines. S'agissant des orientations et de la supervision, le secrétariat maintient des contacts étroits avec la Division du personnel des missions et le Bureau de la gestion des ressources humaines au Siège. Le secrétariat du Conseil central demande des orientations essentiellement pour tout ce qui touche à la bonne application du système de sélection du personnel. La Division du personnel des missions assure la supervision du Conseil central au moyen des rapports de situation hebdomadaires établis par le secrétariat à l'intention du Directeur de la Division et du personnel concerné au Siège.

Le Comité consultatif compte sur le Secrétaire général pour faire strictement respecter les politiques et procédures relatives à la gestion et à l'exploitation des stocks stratégiques pour déploiement rapide, et pour en rendre compte dans son prochain rapport sur l'exécution du budget (par. 57).

Le Comité consultatif a insisté à maintes reprises sur la nécessité de gérer et de déployer efficacement les stocks stratégiques pour déploiement rapide. Pour sa part, le Comité des commissaires aux comptes a, au fil des ans, constaté de nombreuses lacunes et carences à cet égard et formulé des recommandations concernant les mesures à prendre pour améliorer la situation. Le Comité consultatif prie instamment le Secrétaire général de s'assurer que les solutions envisagées remédient à ces carences et qu'elles permettent d'accroître l'efficacité de la gestion des stocks stratégiques pour déploiement rapide. Le Comité recommande que le Secrétaire général soit invité à fournir, dans le prochain projet de budget de la Base de soutien logistique, des informations détaillées sur les conclusions issues de l'examen des stocks stratégiques pour déploiement rapide, notamment en ce qui concerne la composition de ces stocks et les modalités et l'espace nécessaires pour leur entreposage, l'élaboration de modules de services et la fourniture de services aux missions. Il conviendrait également de demander au Secrétaire général de présenter une proposition détaillée relative à la gestion efficace des stocks stratégiques pour déploiement rapide, assortie d'un calendrier et de points de référence sur la base desquels mesurer les progrès accomplis et contenant des informations sur le rôle du Siège dans le contrôle et le suivi de ces stocks (par. 62).

La Division du soutien logistique est actuellement responsable de la gestion et de l'utilisation des stocks stratégiques pour déploiement rapide. Compte tenu du transfert proposé du Groupe des stocks stratégiques pour déploiement rapide au Centre de services mondial, la responsabilité de la gestion de ces stocks passera également de la Division du soutien logistique au Centre des services mondial.

La Division du soutien logistique est celle qui doit traiter de la majorité des questions concernant la gestion des stocks stratégiques pour déploiement rapide, mais c'est la Base de soutien logistique qui participe activement au programme d'organisation en modules, qui aura une incidence sur la future composition des stocks stratégiques pour déploiement rapide. En outre, la Base collabore avec la Division afin de trouver des solutions visant à mieux utiliser les stocks logistiques pour déploiement rapide et de déterminer les besoins en matière d'espace et d'entreposage.

Le Centre de services mondial est membre du comité d'examen de la composition, dirigé par la Division du soutien logistique du Département de l'appui aux missions, au Siège. En outre, il travaille actuellement sur un projet visant à analyser les données disponibles et à améliorer l'utilisation de l'espace et de l'entreposage.

C. Comité des commissaires au compte

[A/65/5 (Vol. II)]

Le Département de l'appui aux missions a accepté la recommandation du Comité tendant à ce que toutes les missions améliorent le processus de formulation du cadre de budgétisation axée sur les résultats, en formant régulièrement leur personnel compétent au

Recommandation appliquée. Une formation à la budgétisation axée sur les résultats a été dispensée le 28 juin 2011 aux chefs de service et assistants administratifs et chargés du budget. Une autre formation a eu lieu le 13 septembre 2011.

moyen par exemple de cours à distance ou selon d'autres modalités pratiques (par. 84).

Budgétisation axée sur les résultats : suivi en cours d'exercice des réalisations et de l'exécution du budget

Le Comité recommande au Département des opérations de maintien de la paix et au Département de l'appui aux missions de prendre conjointement des mesures visant à garantir que les missions collectent, analysent, compilent et publient régulièrement les données relatives à la budgétisation axée sur les résultats nécessaires à la gestion interne (par. 93).

Recommandation appliquée. Au 1^{er} juillet 2010, la Base de soutien logistique disposait sous Lotus Notes d'une base de données relative à la budgétisation axée sur les résultats et en avait donné l'accès aux coordonnateurs chargés de la mettre à jour tous les trimestres.

Biens durables

Analyse des écarts

Le Comité recommande que le Département de l'appui aux missions prie toutes les missions : a) d'effectuer des vérifications complètes et détaillées de leur inventaire physique de biens durables; b) de faire tout leur possible pour déterminer les raisons pour lesquelles certains biens sont introuvables; et c) d'expliquer les écarts dans les plus brefs délais, afin de garantir l'exactitude des données relatives aux biens durables (par. 130).

La Base de soutien logistique effectue des vérifications complètes et détaillées des inventaires physiques de biens durables et s'efforce d'améliorer le processus d'analyse des écarts pour garantir l'exactitude des données. Il a été rappelé à cet égard au Groupe de contrôle du matériel et des stocks et aux unités à comptabilité autonome de la Base qu'il leur incombait de garantir l'exactitude des données et de collaborer étroitement à l'analyse des écarts.

Séparation des fonctions

Le Comité recommande que le Département de l'appui aux missions prie toutes les missions de séparer comme il convient les fonctions d'approbation, de distribution et de réception des biens durables, afin d'éviter que la même personne en soit chargée ou, en cas d'impossibilité, d'envisager de mettre en place d'autres moyens de contrôle (par. 134).

La Base de soutien logistique confirme qu'elle a mis en place une séparation des fonctions appropriée pour les biens durables. Tous les actifs ont été d'abord saisis dans le système Galileo par le Groupe de la réception et de l'inspection du matériel avant d'être attribués à des personnes ou à des bureaux par l'unité à comptabilité autonome correspondante, en fonction des opérations et des tâches à exécuter. L'ensemble du processus se déroule sous la supervision de la Section de la gestion du matériel, chargée de détecter toute anomalie et d'en informer le bureau concerné.

Délai de comptabilisation en pertes et de cession des biens

Le Comité recommande de nouveau que l'Administration renforce son contrôle de la comptabilisation en pertes et de la cession des biens durables dans les missions afin de veiller à ce que les mesures nécessaires soient prises pour que les cas en souffrance soient réglés rapidement (par. 138).

La Base de soutien logistique mène une analyse des processus pour garantir que la cession et la comptabilisation en pertes des biens durables se font le plus rapidement possible grâce à un renforcement de la coordination entre les parties prenantes concernées et à la mise au point de consignes générales et autres directives.

Biens non durables

Inventaires physiques et correction des écarts

Le Département de l'appui aux missions s'est rangé à la recommandation du Comité qui a demandé à nouveau que l'Administration renforce la gestion et le contrôle des biens non durables en veillant à ce que les livres soient bien tenus, les inventaires physiques régulièrement effectués et les écarts rapidement examinés et corrigés (par. 159).

La Base de soutien logistique prend note de la préoccupation du Comité. Des consignes générales sont en cours d'élaboration pour donner suite à cette recommandation.

Niveau des stocks et articles à rotation lente

Le Comité recommande que le Département de l'appui aux missions demande à toutes les missions de définir des règles générales concernant le niveau des stocks et de prendre les mesures nécessaires en ce qui concerne les articles à rotation lente (par. 163).

Pendant l'exercice 2010/11, la Base de soutien logistique a entrepris de saisir dans Galileo les niveaux de stocks minimums et maximums, en tenant compte des modèles de consommation historiques et des besoins prévus. Elle améliorera également dans ce cadre le déclencheur dans Galileo des commandes de réapprovisionnement.

Stocks stratégiques pour déploiement rapide

Rotation des stocks stratégiques pour déploiement rapide

Le Comité recommande que le Département de l'appui aux missions, en collaboration avec la Base de soutien logistique, demande à toutes les missions de tenir compte, dans leurs plans d'achats, de l'existence des stocks stratégiques pour déploiement rapide afin de réduire les doublons résultant de l'achat d'articles identiques ou analogues à ceux qui se trouvent dans les stocks stratégiques (par. 167).

La Base de soutien logistique a renforcé la directive du Département de l'appui aux missions en publiant le 9 août 2011, à l'intention des responsables des centres de coûts, une instruction administrative sur l'application de la directive sur la dotation en matériel et la rotation des stocks stratégiques pour déploiement rapide à la Base.

Gestion des ressources humaines

Système d'évaluation et de notation des fonctionnaires

Le Comité recommande également au Département de faire en sorte que la Base de soutien logistique applique scrupuleusement les dispositions de l'instruction administrative et du *Manuel de gestion des ressources humaines* et accorde les augmentations périodiques de traitement ou prolongations d'engagement en tenant compte des rapports d'évaluation (par. 233).

Recommandation appliquée. Le Centre de services mondial continue de veiller à ce que les prolongations d'engagement et les augmentations périodiques de traitement soient accordées en tenant compte des rapports d'évaluation.

Annexe I

Définitions

A. Terminologie se rapportant aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines

La terminologie ci-après se rapporte aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines (voir la section I du présent rapport) :

- **Création d'un poste** : Proposée lorsque des ressources supplémentaires sont nécessaires et qu'il est impossible de les prélever sur les effectifs d'autres bureaux ou d'assurer autrement l'exécution de certaines activités dans les limites des ressources existantes;
- **Réaffectation d'un poste** : Proposée lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste initialement approuvé pour une fonction donnée aux fins de la réalisation d'autres activités prescrites prioritaires, sans rapport avec la fonction d'origine. Il peut y avoir changement de lieu ou de bureau, mais pas de catégorie ou de classe;
- **Transfert d'un poste** : Proposé lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste autorisé pour des fonctions comparables ou connexes dans un autre bureau;
- **Reclassement ou déclassement d'un poste** : Proposé lorsqu'il est envisagé de changer la classe d'un poste, du fait que les attributions et responsabilités qui y sont attachées ont été sensiblement modifiées;
- **Suppression d'un poste** : Proposée lorsqu'un poste autorisé n'est plus nécessaire ni à la réalisation des activités pour lesquelles il a été approuvé ni à celle d'autres activités prioritaires de la mission;
- **Transformation d'un poste : trois cas de figure sont possibles** :
 - Transformation d'un emploi de temporaire en poste : il s'agit de transformer en poste un emploi de temporaire, financé au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), du fait que les fonctions considérées ont un caractère continu;
 - Transformation d'un contrat de vacataire ou de louage de services en poste d'agent recruté sur le plan national : il s'agit de transformer un contrat de vacataire ou de louage de services en poste d'agent recruté sur le plan national, compte tenu du caractère continu des fonctions considérées, conformément au paragraphe 11 de la section VIII de la résolution 59/296 de l'Assemblée générale;
 - Transformation d'un poste de fonctionnaire international en poste d'agent recruté sur le plan national : il s'agit de transformer en poste d'agent recruté sur le plan national un poste d'agent recruté sur le plan international approuvé.

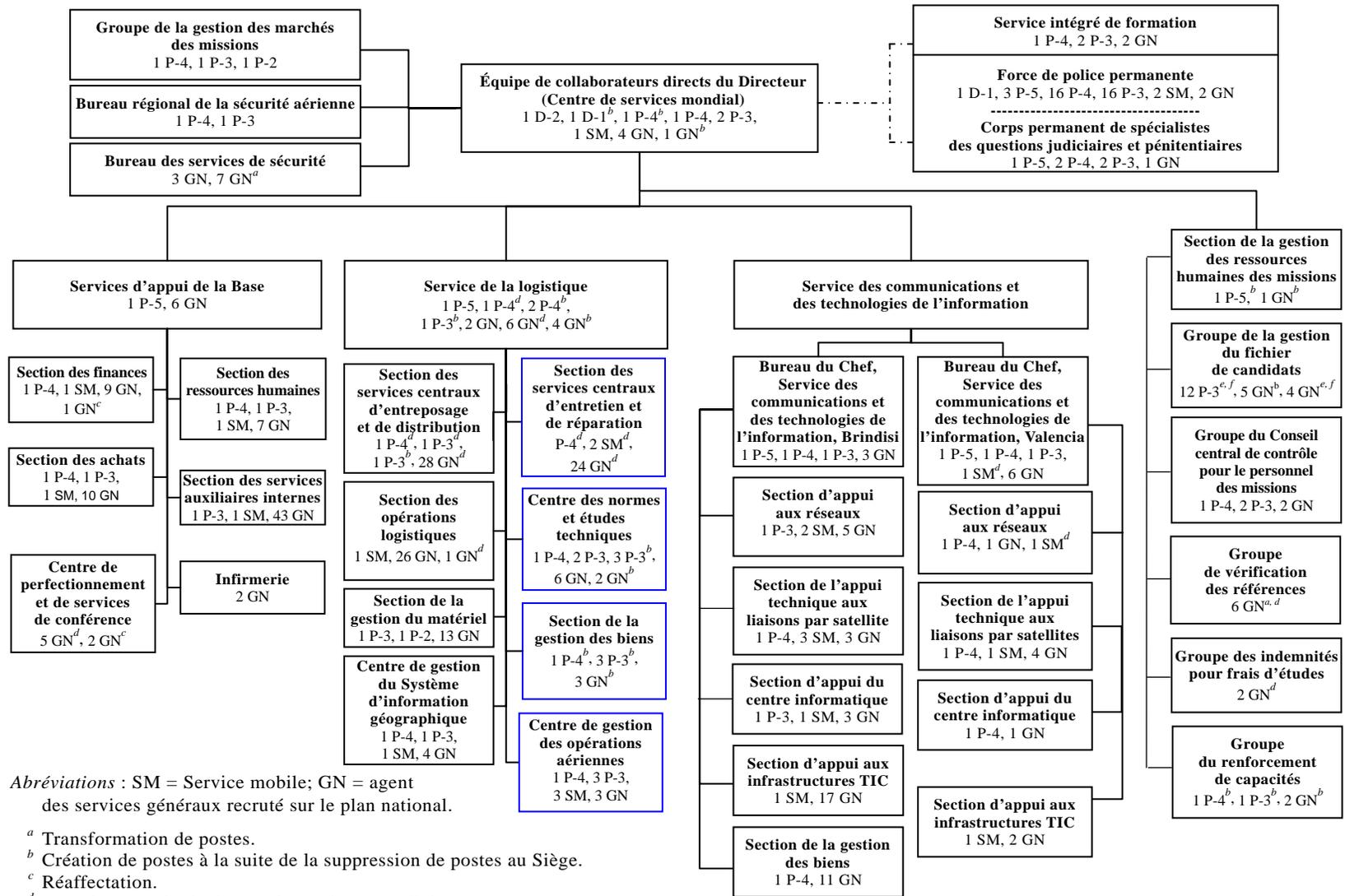
B. Terminologie se rapportant à l'analyse des variations

On trouve à la section III du présent rapport, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : Variations liées à la modification de la portée ou de la nature du mandat, ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Facteurs externes** : Variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires** : Variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation;
- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion destinées à permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple, révision des priorités ou ajout de produits) ou d'efficience (par exemple, réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits, sans incidence sur les produits), ou liées à des problèmes apparus au stade de l'exécution (par exemple, sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits, ou retards dans le recrutement).

Annexe II

Organigramme



Abbreviations : SM = Service mobile; GN = agent des services généraux recruté sur le plan national.

^a Transformation de postes.

^b Création de postes à la suite de la suppression de postes au Siège.

^c Réaffectation.

^d Transfert au sein du Centre de services mondial.

^e Création d'emplois de temporaire à la suite de la suppression d'emplois de temporaire au Siège.

^f Financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions).